

L'ESSOR SARLADAIS

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARLAT

Jacques BLANC
Psychanalyste
membre de la Fédération freudienne de psychanalyse
Hypnose
Sophrologie - Sexologie
Psychothérapies
Psychanalyse - Hypnothérapie
enfants, adolescents, adultes
couples, parents
Sur rendez-vous :
05 53 28 15 61

**VENDREDI
20
DÉCEMBRE**

JOURNAL PARAISSANT LE VENDREDI - ABONNEMENT UN AN : 50 euros
Bureaux du journal : **IMPRIMERIE DU SARLADAIS** - 29, avenue Thiers - BP 57 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 59 00 38 - Fax 05 53 59 17 52 - essor.sarladais@wanadoo.fr
Ce journal est habilité à recevoir les publications administratives du département de la Dordogne et les publications des annonces judiciaires et légales pour le département de la DORDOGNE. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 1013 C 83767

**68^e année
2013
N° 13-51 - 1,20 €**

Avenue du Lot à Sarlat Les travaux qui font mal



Certains commerces de bouche sont gravement pénalisés par les travaux de réalisation d'un carrefour giratoire, avenue du Lot, dans le cadre du chantier du centre commercial. Le maire a été mis au courant.

Page 3.

En raison de Noël, le bouclage du journal est avancé au mardi 24 décembre. Textes et publicités devront être transmis lundi 23 à 17 h dernier délai.

Sarlat-La Canéda : incendie d'appartement à la Trappe



Le 15 décembre dans l'après-midi, le feu a pris dans un des bâtiments et a causé des dégâts sur plusieurs logements.

Page 2

Concert de Noël en l'église restaurée de Vitrac



L'ensemble féminin Si on chantait-Dordogne se produira dimanche 22 décembre à 16 h 30.

Page 12

fleurs d'Europe
Zardimont
Pro de Coudy à Sarlat - Tel. 05 53 31 02 44

OUVERT les DIMANCHES

AVANTAGES

Plantes en fête

Faits divers

Sarlat-La Canéda Feu d'appartement à la Trappe

Le 15 décembre, peu après 17 h, un feu s'est déclenché dans un appartement au troisième étage d'un bâtiment des HLM* de la Trappe. L'origine de l'incendie : un radiateur électrique d'appoint défectueux. Situé dans une chambre, il aurait été en contact avec du linge en train de sécher, ce qui aurait concouru à déclencher l'incendie.

Les sirènes du centre de secours ont sonné afin d'appeler tous les pompiers disponibles. Rapidement arrivés sur les lieux, tout comme les gendarmes sarladais, ils ont vu une épaisse fumée sortir d'un des bâtiments, au deuxième étage. Des habitants étaient coincés au troisième. Les pompiers leur ont porté secours.

Le logement d'où est parti l'incendie a été en grande partie détruit. Sept autres ont été dégradés par la fumée et par l'eau utilisée par les soldats du feu lors de leur intervention.

Il n'y a pas eu de blessés. Une femme de 75 ans ayant inhalé de la fumée ainsi qu'une autre personne ont été transportées à l'hôpital de Sarlat par les pompiers pour un bilan, leur état n'inspirant pas d'inquiétude.

Près d'une vingtaine de personnes ne pouvaient plus rentrer chez elles. Dix ont été relogées dans un hôtel situé à proximité pour la nuit. Huit ont trouvé une solution d'hébergement par leurs propres moyens. Hormis ceux de l'appartement d'où

est parti l'incendie, les locataires ont pu regagner leur domicile dès le lendemain après que l'eau et l'électricité y ont été rétablies.

Le capitaine Chopard, commandant la compagnie de gendarmerie, était sur place aux côtés de la sous-préfète, Dominique Christian. Les pompiers ont terminé leur intervention vers 20 h. Le maire Jean-Jacques de Peretti s'est aussi rendu sur les lieux. "Une dame âgée présente dans l'immeuble n'a pas entendu les alertes. Elle ne s'est rendu compte de rien. Les pompiers ont forcé sa porte pour l'extraire", raconte-t-il.

* Habitation à loyer modéré.

Violences au Griot

Le 8 décembre vers 4 h 45, une bagarre entre personnes, dont certaines en état d'ivresse, a lieu sur le parking de la discothèque Le Griot. Après dépôt de plainte, les faits ont conduit à une enquête de gendarmerie et à la convocation de deux hommes d'une vingtaine d'années - demeurant à Coux-et-Bigaroque et à Siorac-en-Périgord - pour une composition pénale devant le délégué du procureur de la République, à Sarlat, début 2014. Les faits présumés : violences en réunion occasionnant une incapacité temporaire totale de travail de 3 jours sur un Lotois d'une vingtaine d'années et des coups sans ITT sur un Lotois âgé d'une trentaine d'années.

Violences conjugales

Le Bugue. Entre le 23 novembre et le 5 décembre, une femme a refusé à plusieurs reprises les avances pressantes de son mari. Lequel l'a menacée en lui montrant un fusil et une cartouche. La femme a quitté la maison et déposé plainte. Pour des violences sans ITT sur un conjoint, l'époux est convoqué devant le délégué du procureur de la République, à Sarlat, en février.

Dispositif anti-hold-up

Depuis le 25 novembre, un dispositif dit de "sécurisation des fêtes de fin d'année" est mis en place par la compagnie de gendarmerie de Sarlat. Il a été renforcé le 11 décembre et sera en place au moins jusqu'au 2 janvier.

Les militaires réalisent un passage régulier à proximité des établissements sensibles : bijouteries, bureaux de tabac, magasins de téléphonie et de foie gras... Les contrôles et les patrouilles seront également plus nombreux en Sarladais et en Terrassonnais, notamment l'après-midi et en début de soirée. Des gendarmes en civil sont mobilisés ainsi que la brigade motorisée. Sur réquisition du procureur de la République, des fouilles de véhicules et des contrôles d'identité sont possibles.

La surveillance des zones commerciales de Terrasson-Lavilledieu, de Montignac-sur-Vézère et du Lardin-Saint-Lazare sera renforcée par la présence de gendarmes réservistes.

L'objectif est de dissuader les potentiels malfaiteurs et d'être en capacité de boucler rapidement un secteur en cas de délit.

Le 18 en début d'après-midi, une opération antidélinquance a été menée avec plusieurs points de contrôle en Sarladais et l'appui de l'hélicoptère du détachement aérien d'Egletons.

Mazeyrolles : accident mortel dû au verglas

Le 10 décembre vers 22 h 40, une voiture conduite par une aide-soignante de 45 ans a glissé sur une plaque de verglas sur la RD 660 et percuté un arbre. La Villefrançoise, employée dans une maison de repos à Lolme, a été tuée sur le coup. La communauté de brigades (COB) de Belvès a ouvert une enquête.

Nombreux accidents...

Depuis début décembre, plus de trente accidents ont eu lieu dans l'arrondissement de Sarlat, dont un mortel (*ci-dessus*) et deux occasionnant de sérieuses blessures.

Proissans. Le 5 décembre vers 15 h 10, au Vêril, un Saint-Crépinois né en 1980 glisse sur le verglas. Souffrant de multiples fractures, il a été dirigé vers l'hôpital de Sarlat.

Les 10, 11 et 12 décembre, de nombreux accidents dus au verglas, dont certains occasionnant des blessures, ont été recensés sur le territoire de l'arrondissement de Sarlat, notamment à Cladech, à Cénac-et-Saint-Julien, à Thonac, à Coux-et-Bigaroque, à Vézac, à Cazoules, au Lardin-Saint-Lazare et à Proissans. **A Terrasson-Lavilledieu,** le 10 à 15 h 30, trois cyclistes circulant à Bouillac en compagnie de trois autres ont fait une chute sur la voie et ont été transportés à l'hôpital de Sarlat pour une visite de contrôle.

Saint-Julien-de-Lampon. Le 13 décembre vers 12 h 30, une voiture immatriculée en Seine-et-Marne, roulant en direction de Sainte-Mondane, glisse sur une plaque de verglas, percuté un arbre avant de faire un tonneau. Un homme de 55 ans est gravement blessé, souffrant d'une fracture de l'humérus et d'un traumatisme crânien. Les pompiers et le Smur se sont rendus sur place. Le quinquagénaire a été évacué vers l'hôpital de Sarlat. Un homme de 31 ans, également à bord de la voiture, a été légèrement blessé.

Fleurac. Le 15 vers 13 h 30, un Périgordin de 19 ans venant de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac est prêt d'arriver à proximité du bourg quand il est ébloui par le soleil, se déporte sur le côté de l'axe et percuté un poteau électrique. Il s'en sort indemne.

Carsac-Aillac. Le 16 vers 18 h 50, dans le bourg, la voiture d'une Périgordine de 44 ans circulant sur la RD 703 est percutée par celle d'une autre locale de 27 ans voulant tourner à gauche. La jeune femme a été évacuée vers l'hôpital de Sarlat pour des examens. Les services du conseil général ont nettoyé la chaussée salie par des hydrocarbures.

Sarlat-La Canéda. Le 17 à 8 h 45, une mère de 32 ans emmène ses deux filles de 3 et 6 ans à l'école quand son véhicule glisse sur le verglas route du Maine, sur la RD 47. Il mord le talus et termine couché sur le côté droit. Il n'y a pas eu de blessés.

Château de Castelnaud Accident du travail

Le 12 décembre vers 14 h 30, un Lotois de 38 ans manœuvre un tractopelle sur un chantier sur le parking du château. Pour une raison non précisée, l'engin s'est retourné : le conducteur a été gravement blessé au bassin et aux membres inférieurs. Il a été évacué vers l'hôpital de Périgueux. L'inspection du travail s'est rendue sur place. La COB de Belvès est chargée de l'enquête.

Les Fêtes de fin d'année approchent !
Venez vite découvrir une nouvelle gamme dans votre boutique ainsi que de nombreux autres produits



Le Foie Entier au Vin de Syrah
32,74 € au lieu de 43,43 €

-25% de remise

Le Foie Entier au Miel Béton
16,50 € au lieu de 21,99 €

La Terrine aux Tomates et au Pesto
13,13 € au lieu de 17,50 €

BOUTIQUE ROUGIÉ
Avenue du L'Émirat
21 de Madrazès
SARLAT
Tél. 05 53 31 72 45
Fax 05 53 31 40 88

Vols et cambriolages

Montignac-sur-Vézère. Le 10 décembre, entre 12 h 30 et 20 h, au Portail Rouge, dans deux habitations non verrouillées, des bijoux et divers objets ont été dérobés. L'enquête est menée par le GAC et la COB de Terrasson.

Entre le 9 et le 12 décembre, des vols de sous-vêtements et d'autres produits avaient été constatés dans une grande surface, souvent en fin d'après-midi, pour un préjudice de 200 €. L'enquête des gendarmes locaux a débouché sur l'arrestation de trois jeunes hommes originaires de la région parisienne et du Havre, actuellement dans le secteur pour raisons professionnelles. L'un d'eux détenait également 27 g de cannabis dans la chambre du gîte où ils habitaient. Ils seront prochainement convoqués devant le tribunal correctionnel de Périgueux.

Saint-Laurent-La Vallée. Entre le 4 et le 6 décembre, aux Barthes, un vol est commis dans une exploitation agricole au préjudice d'un retraité. À l'aide d'un camion et d'un treuil, les auteurs ont chargé un semoir et plusieurs plaques de tôle. Au même endroit, une herse disparaissait, entre le 10 et le 12 cette fois.

Saint-André-Allas. Le 13 décembre, entre 10 h et 16 h 30, un agriculteur avait laissé ouverte la porte de son laboratoire. 50 magrets séchés, 50 magrets frais et 15 kg de noix y ont été subtilisés sans effraction.

Entre le 14 et le 16, à Villeneuve, un 4X4 a été fracturé. Un motoculteur situé à l'intérieur a été dérobé.

Terrassonnais. Le 16 décembre, vers 2 h, la devanture d'une jardinerie de Terrasson-Lavilledieu est fracturée. À l'intérieur, une dizaine de vêtements de type doudoune sont dérobés. Peu de temps après, l'accès à un commerce de foie gras sis à Pazayac est forcé. Le câble d'alimentation électrique est coupé. Mais aucune intrusion n'aurait eu lieu. Le GAC est saisi de l'affaire en lien, avec la COB de Terrasson-Lavilledieu. Un technicien en identification criminelle de proximité a effectué un relevé d'empreintes.

Sarlat-La Canéda. Le 17 vers 18 h 45, les gendarmes sarladais ont été appelés pour constater le cambriolage d'une habitation située dans le quartier des Chênes Verts. Une fenêtre située à l'arrière de la maison a été fracturée. Le GAC est saisi. Un TICP sarladais s'est rendu sur place.

Un raid en Sarladais

Le 10 décembre vers 2 h 30, deux sociétés situées sur la zone d'activité économique du Périgord Noir, à Vialard, ont été visitées par effraction. Dans l'une, le fonds de caisse a été volé. Dans l'autre, le coffre-fort a été ouvert, mais il n'y avait rien à l'intérieur. L'enquête a été confiée au groupe anticambriolage (GAC).

A peu près au même moment, des malfaiteurs ont fracturé le tabac-presse de Castelnaud-La Chapelle, à Tournepie, et ont dérobé pour plus de 20 000 € de cigarettes. La brigade de recherches mène l'enquête.

Mazeyrolles : Coups de feu au Got

Le 15 décembre entre 4 h et 5 h, deux coups de fusil ont été tirés au Got. L'un a atteint une voiture stationnée, l'autre un restaurant. Les auteurs auraient fait feu depuis un véhicule en circulation sur la RD 710. Il n'y a eu ni blessés ni victimes. La COB de Belvès a ouvert une enquête au matin, avec l'appui de la brigade de recherches de Sarlat. Deux personnes ont été placées en garde à vue dimanche et lundi puis remises en liberté.

Un appel à témoins est lancé : les personnes ayant entendu ou vu quelque chose dans le secteur à cette heure peuvent contacter la brigade de gendarmerie de Villefranche-du-Périgord par téléphone au 05 53 28 66 90.

Prévenue d'escroquerie

Entre juillet et novembre 2012, une auxiliaire de vie terrassonnaise aurait profité de son emploi et de la confiance de ses clients, basés notamment à Brive, Terrasson ou Nadaillac, pour voler des chèquiers et utiliser des formules dans divers commerces périgordins et corréziens, pour un préjudice total de 9 000 €. Cette femme née en 1982 est également prévenue d'abus de confiance et d'escroquerie sur une de ses clientes, une femme née en 1966, handicapée à 80 %, demeurant Nespoules en Corrèze. Celle-ci lui avait confié sa carte bancaire. La Terrassonnaise aurait effectué quatre retraits de numéraire pour son propre compte pour un montant de 400 €. L'enquête menée par les gendarmes salignacois a conduit à son arrestation. Elle est convoquée devant le tribunal correctionnel de Périgueux le 19 février.

Délinquance sexuelle

Sainte-Mondane. Depuis 2010, une jeune femme aurait reçu plusieurs fois des propositions sexuelles de la part d'un homme de son voisinage un peu plus âgé qu'elle. Pas intéressée, la Mondanaise fut destinataire il y a quelques mois d'un colis contenant un achat réalisé dans un sex-shop. Elle prévint les gendarmes. Suspecté d'être l'expéditeur, le voisin a été entendu : il a reconnu ces faits de harcèlement. Il aurait également envoyé des SMS et des MMS contenant des preuves d'espionnage, avec des photographies de sa voisine dans des tenues légères. Il est convoqué devant le tribunal correctionnel de Bergerac le 9 septembre 2014.

Coux-et-Bigaroque. Le 3 novembre, un homme se rend devant un cimetière et stationne sa voiture de façon à ce que les personnes sortant du lieu après la cérémonie d'hommage aux morts le voient se masturber dans l'habitable. La COB du Bugue a identifié l'auteur présumé. Ce sexagénaire est déjà connu pour des faits similaires. Une expertise psychiatrique a été demandée.

Conduite en état d'ivresse

Beauregard-de-Terrasson. Le 11 décembre, vers 17 h 30, à la Chalussie, un habitant de Beauregard-de-Terrasson âgé de 51 ans a été contrôlé par les gendarmes terrassonnais au volant d'un véhicule. Il se trouvait dès lors en récidive de conduite sans permis de conduire, mais également de conduite sous l'empire d'un état alcoolique, son taux d'alcool s'élevant à 1,20 g/l de sang. Il est convoqué le 11 mars devant le tribunal correctionnel de Périgueux dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

Trêve d'Homme

Caroline Leroy et son équipe vous souhaitent de

Joyeuses Fêtes

Ouverture exceptionnelle dimanche 22 décembre

Pour tout achat de plus de 100€

1 paire de chaussettes Ruckfield OFFERTE

TRÈVE d'HOMME 36, rue de la République SARLAT - 05 53 59 15 45

den Park
Ruckfield
Carit
VCS
Gaastra

Avenue du Lot : les travaux du futur rond-point ne font pas que des heureux

La séance du conseil municipal s'est tenue le 13 décembre au soir

Rares sont les Sarladais qui ne sont pas encore au courant du chantier du futur centre commercial Leclerc qui se déroule actuellement sur un terrain à côté de la gare. Le permis de construire a été délivré le 19 octobre 2012. Les travaux ont commencé en juin 2013. L'ouverture est prévue en mai/juin 2014.

Depuis plusieurs semaines, avenue du Lot, le carrefour giratoire qui permettra d'accéder à ce temple de la consommation est en voie de réalisation. La circulation est souvent alternée, ce qui donne lieu à des ralentissements inhabituels dans ce secteur.

Au début de la séance du conseil municipal du 13 décembre, l'élu communiste d'opposition Annick Le Goff s'est faite le porte-voix de deux commerces situés dans cette avenue. Comme d'autres professionnels et des riverains, ce restaurant et cette pizzeria pâtissent des travaux : " Ils ne peuvent même plus accéder à leurs garages. " La clientèle se fait rare...

Le patron du restaurant a assisté au début du conseil municipal et a manifesté son inquiétude. " Il n'est plus possible de stationner pour se rendre dans son commerce, a décrit un de ses amis. Il subit une condamnation à mort. " Le maire Jean-Jacques de Peretti a avancé que les places du futur parking du centre commercial pourront être utilisées par leurs clients : " Il s'agit d'un parking privé. Sera-t-il disponible pour cela ? " a rappelé l'ami du restaurateur qui a également désigné le sort " du voisinage, lui aussi pénalisé pour accéder à son domicile... ". L'inquiétude plane enfin concernant l'évacuation des eaux de pluie : " Le restaurant sera inondé à coup sûr, vue la bordure des trottoirs ".

Saisissant au bond ce sujet, Frédéric Inizan, élu écologiste d'opposition, a regretté " le choix du maire depuis vingt-cinq ans d'encourager l'extension commerciale en entrée de ville. Une erreur pour la vitalité des petits commerces et pour le centre historique, lequel devient ville morte chaque hiver pendant deux ou trois mois. " " Je ne partage pas du tout cette conception ", lui a répondu brièvement le maire pour qui l'installation de supermarchés et de grandes enseignes permet d'éviter la fuite des clients vers Périgueux ou Brive-La Gaillarde.

Le maire a rencontré le commerçant et une réunion de chantier s'est tenue le 18 décembre pour plancher sur une solution.

Dissolution du CCAS. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) sera dissous le 31 décembre. Ses compétences seront reprises par le Centre intercommunal d'action sociale (Cias) (Action sociale) et par la commune (Petite enfance). Ainsi, cinquante-cinq personnels du CCAS seront mutés à la mairie, quarante autres rejoindront le Cias.

Nouveau règlement des marchés. Marie-Pierre Valette, adjointe



Les commerces du secteur ne disposent plus de places de stationnement... Et voient leur chiffre d'affaires réduit en poussière (Photo GB)

au maire en charge de l'Économie, a présenté le nouveau règlement des marchés publics d'approvisionnement. Il a évolué pour prendre en compte pratiques et réglementations nouvelles, notamment l'arrivée du nouveau marché de produits bio du jeudi. Il a été réalisé en concertation avec les commerçants.

Le maire a critiqué l'attitude de certains commerçants non sédentaires " qui laissent systématiquement les palettes en bois " avec lesquelles ils ont amené leurs marchandises. " C'est inadmissible. Cela jonche les rues ! "

Le règlement a été approuvé à l'unanimité. Il sera disponible sur le site Web de la mairie.

Bibliothèque/médiathèque. La compétence Lecture publique passe de la ville à la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir. Les cinq employés passeront sous le giron de l'intercommunalité.

Hôpital. Vers 20 h, le maire a quitté la séance pour une entrevue avec Thierry Lefebvre, directeur de la communauté hospitalière Périgueux/Lanmary/Sarlat. Philippe Melot, adjoint au maire en charge des Finances, a présidé la fin de la séance.

Nouvelle taxe. La redevance communale pour l'utilisation des

bornes vertes touchera les entreprises de vidange qui consomment de l'eau aux bornes vertes mises en place par le délégataire du service public du réseau d'eau potable. " Par cette opération, la commune cherche à contrôler les prises d'eau, à ne plus autoriser ces prises d'eau aux bornes et poteaux d'incendie et à facturer la consommation ", a décrit Philippe Melot.

Nelson Mandela... Les élus ont approuvé l'idée de donner à un lieu ou à une voie le nom de ce leader noir sud-africain disparu il y a quelques jours. Reste à trouver lequel. Annick Le Goff a proposé la future médiathèque intercommunale... A suivre.

...et Marouane Barghouti. Il s'agit d'un politique palestinien emprisonné par Israël depuis des années. Le soir même a eu lieu une réunion publique de soutien à Périgueux. Elle était organisée par l'association Dordogne-Palestine et soutenue par le conseil général. Annick Le Goff a quitté le conseil en milieu de séance pour y assister. La municipalité a décidé de s'associer à cette démarche. L'ancien ministre de Jacques Chirac a déclaré : " La cause palestinienne est une cause noble ".

Emprunt. Pour financer les investissements prévus au budget 2013, le maire a contracté un prêt de 750 000 € auprès de la Banque postale, le 22 novembre.

Guillem Boyer

GMS suite...

Ce n'est pas tout concernant les projets des grandes surfaces sarladaises. Deux ans et demi après l'agrandissement de Carrefour market et la transformation du pôle situé au nord de la ville, c'est Casino, à l'entrée Sud, qui porte désormais un projet d'extension. Le 27 septembre, la commission départementale d'aménagement commerciale s'est réunie à la préfecture. Elle " a accordé à la SAS Distribution Casino France l'autorisation sollicitée pour l'extension de 523 m² d'un supermarché Casino portant la surface commerciale de 2 000 m² à 2 523 m² et le passage sous l'enseigne Hyper Casino ".

L'Écho : 70 bougies Nouvelle formule

Le vendredi 13 décembre, à l'occasion du numéro 21252, le quotidien régional L'Écho a lancé sa nouvelle formule. " Elle donne le signal d'un projet de développement éditorial destiné à conquérir de nouveaux lecteurs ", précise Christian Audouin, directeur. Prochainement, le site Web sera amélioré et un hebdomadaire pourrait être créé.

Ce mois-ci, L'Écho publie également le hors-série " 70 bougies pour votre journal. Mémoire d'avenir ".

Porgès : inquiétude sur l'emploi et le transfert d'activités

Inquiétude du côté du syndicat CGT de l'entreprise sarladaise Porgès-Coloplast. Il a édité un tract intitulé : " Nous sommes tous concernés par la délocalisation ! ". Sur le site travailleraient moins de trois cent cinquante personnes en comptant les intérimaires dont le sort est rendu incertain par la décision des propriétaires.

François Vary, délégué syndical CGT, annonce trois délocalisations, en région parisienne et en Hongrie. Les premiers effets se feraient sentir dès janvier 2014. Les unités de conditionnement, de mise en boîte et d'emballage seraient concernées.

Selon François Vary, de cette décision pourraient découler la fermeture du site de Madrazès et la suppression d'une centaine d'emplois intérimaires dans les mois qui viennent. Le syndicaliste alarme sur les conséquences pour le chômage en Sarladais. Et ce alors que la division dans laquelle se trouve Porgès réaliserait un bénéfice de 14 millions d'euros en 2013. Il a alerté le conseil général, le préfet et l'Inspection du travail.

François Vary parle de quatre embauches chez les intérimaires dont certains travaillent sur le site depuis près de vingt ans. Le cégétiste espère convaincre certains

précaires de porter l'action au conseil de prud'hommes.

Même s'il conteste le nombre annoncé par le délégué syndical, le directeur de Porgès Hervé Perez ne nie pas qu'il y aura besoin de moins d'intérimaires avec la réorganisation : " Le niveau d'intérimaires va forcément baisser ". Lui annonce non pas quatre mais douze embauches dans les trois ans. Mais dans le même temps, une trentaine de salariés devraient partir à la retraite, selon la CGT. Hervé Perez ne parle pas de délocalisation mais d'un transfert d'activités rendu nécessaire pour " baisser les coûts " afin de répondre à " la baisse des coûts " en cours chez les concurrents.

Contrairement à ce que pense la CGT, le site sarladais ne serait pas en danger, indique le directeur. " Nous renforçons sa pérennité en investissant dans les machines et les locaux, décrit Hervé Perez. En 2013/2014, nous développons huit nouveaux produits, notamment dans le domaine de l'endo-urologie. "

Les salariés étaient appelés à débrayer le 18 décembre pour exprimer leur mécontentement. D'autres actions " au coup par coup " seront peut-être initiées dans le futur.

GB

Un site Web sur l'époque de la Résistance en Dordogne



Lors de la conférence de presse de présentation, le 9 décembre dans les locaux du conseil général à Périgueux

Le site Web " Mémoires de Résistances " a été réalisé par les Archives départementales de la Dordogne avec le concours du Centre départemental de la Mémoire. Il a été présenté le 9 décembre en fin de matinée par des conseillers généraux et par ceux qui l'ont conçu.

" Mémoires de Résistances " propose des témoignages audio de résistants, de déportés, de Français libres, des ressources documentaires des Archives départementales de la Dordogne, ainsi qu'une rubrique appelée " Regard artistique sur la mémoire ".

*memoires-resistances.cg24.fr

NOUVEAU

OUVERT TOUS LES JOURS

CATHERINE DELORD
ARTISAN PEINTRE - DÉCORATRICE

Venez découvrir nos créations

Mobiliers indus
Objets déco
Luminaires - Bijoux

Chemin des Bruges - SARLAT
(proche de Gédibois)
06 80 85 57 34

Les Béatitudes du Croquant

Aujourd'hui, lecteur, je vais t'en raconter une bien bonne, le Croquant ne s'en est toujours pas remis ! Ouvrir grand tes oreilles, demain c'est peut-être toi qui seras dans le collimateur ! Mais venons-en au fait ! Comme tout le monde – à part le bon million de gais conducteurs sans assurance et sans permis qui batifolent à l'heure actuelle sur les routes de France – je suis l'heureux bénéficiaire d'une assurance auto. Et ça fait un moment que ça dure, vous pensez, à mon âge ! Assurance tous risques et tout et tout, je ne fais pas les choses à moitié... Vous vous doutez que ce n'est pas gratuit, mais je ne vais pas aller pleurer dans votre gilet, vous connaissez l'histoire par cœur ! Le cinq du mois ça part de mon compte et on n'en parle plus. A part qu'un jour, allez savoir pourquoi, mon regard traîne sur le relevé et là je m'étrangle ! Quoi, je paie ça tous les mois ? Le temps de fouiller tout mon bazar pour mettre la main sur mon contrat, nouveau hoquet ! Je me jette sur le téléphone, évidemment pas moyen de joindre qui que ce soit à la banque, ce n'est plus la mode, maintenant on poireaute au bout du fil, une musique idiote à même le tympan ou en train de pianoter comme un fou pour répondre à une série de questions – soi-disant pour vous aiguiller... Bref la galère et rien au bout, que sa colère à ravalé, la tête comme une Cocotte-Minute sans sifflet ! Pas d'autre solution que d'aller me promener sur Internet, code secret en main, et de prendre rendez-vous en ligne avec mon conseiller. Qui est absent quinze jours comme par un fait exprès, alors pour finir c'est une dame qui me reçoit, pleine de bonne volonté mais ignorant tout de mon dossier. Au terme de longues minutes à ramer sur l'écran, on finit par me dénicher et tout s'explique... Oh ! Rassurez-vous, rien que de très banal !

Voilà ce qui se passe, bonnes gens, je vous dis tout ! Fin 2012, reculant dans mon garage un matin où je n'étais peut-être pas trop réveillé – et puis sans me chercher d'excuses, de la ruelle de mon impasse la manœuvre est délicate – bref dans mon enthousiasme je m'empale sur une des deux maudites barres de fer qui jaillissent du mur. Oh ! Pas un gros choc, juste un impact, mais vous savez ce que c'est, par les temps qui courent on ne fait pas le détail, il y a quelques lustres le carrossier vous aurait redressé ça en deux temps trois mouvements, mais là, un bout de tôle froissée, on change tout. Et un hayon neuf pour le Croquant, un ! Pour pas tout à fait 2 000 €, si mes souvenirs sont exacts. Je n'en suis pas plus fier pour ça, mais bon ! On fait les travaux, je règle ma franchise, dans mon garage, je rentre avec des prudences de Sioux, et je passe à autre chose. Après tout, si on se met en tous risques c'est bien pour faire face à ce genre de pépin, non ? Malheureusement, l'histoire ne s'arrête pas là. Début 2013, mon épouse revient de Sarlat avec le gosse, et deux ou trois cents mètres avant Vitrac une grosse biche traverse sous ses roues, à peine le temps de voir dans un éclair son museau au-dessus du capot qu'elle passe sur la bête ! Miracle, elle ne part pas dans le décor, mais le dessous de caisse trinque ! L'expert passe, retrouve du sang, des masses de poil, tout est clair, sa responsabilité n'est pas engagée, même pas de franchise ! Et moi, réparation faite, je me rendors sur mes deux oreilles. Jusqu'à ce jour où je m'aperçois que ma prime a explosé. On ne m'a prévenu de rien, mais maintenant j'ai un malus de 1,25 ! Alors pour la forme on passe en revue les clauses du contrat mais comme je tiens par-dessus tout à être bien couvert, on décide d'en rester là, je ravalé ma salive et puis c'est tout... Les mois passent. Et il y a quelques jours, je reçois un recommandé. Ne me doutant de rien, j'ouvre l'enveloppe... je tombe sur le cul ! Quoi ? Je lis, je relis, c'est vite fait parce que ça tient en trois petites

phrases, mais c'est bien ça, l'assurance résilie mon contrat ! Comme elle en a le droit, comme moi j'en ai le droit de mon côté. Et voilà, d'un trait de plume je ne suis plus assuré, enfin à échéance, dans deux mois. Ah ! Pour être brutal c'est brutal ! Comme un arrêt de mort. C'est vrai, pour notre joyeuse modernité, en plus à la campagne, est-on encore un citoyen à part entière quand on n'est plus assuré ? J'appelle la compagnie – une de ces assurances adossées à une banque, aucun visage à mettre sur ce contrat – mais je sais ce qu'on va me répondre. L'employée que j'ai au bout du fil en dit le moins possible mais oui, j'ai eu deux "sinistres" dans une année glissante, alors oui, responsabilité ou pas, même si j'ai toujours payé rubis sur l'ongle, ils me virent sans autre forme de procès ! A mon avis mon âge joue aussi. Pourquoi je vous embête avec mes petites misères ? Parce qu'elles en disent long sur l'état de notre société ! De nos jours on veut bien encaisser mais pas payer ! Comme à la Bourse, le risque voilà l'ennemi ! Ce qui veut dire, pas de pitié pour les canards boiteux, le contrat dans toute sa rigueur ! Et moi, malus en sautoir, je n'ai plus qu'à reprendre mon bâton de pèlerin. Oh ! Je finirai bien par en retrouver une, d'assurance ! Mais à quel prix ? Et ce sentiment de discrimination, qui me le remboursera ?

Jean-Jacques Ferrière

NOUVEAU tous les soirs
RAGLETTE

La Brasserie sarladaise

Mique au petit salé tous les jeudis à midi

Couscous royal tous les jours

SARLAT
Réservations
05 53 29 65 06
Fermé le dimanche

Nouvelle véranda climatisée

Expositions

Les œuvres de Romana Teodora : dessins, peintures, cartes originales, et les bronzes féminins d'Ank sont exposés au 3 bis, rue du Présidial, à Sarlat. Elles avoisineront des sculptures d'Henri Mori et des toiles de Patric Marquet.

Visible tous les jours jusqu'au 4 janvier.

Quant à Andrea Polato, artiste invité par la ville de Sarlat, il expose à la Maison de La Boétie jusqu'au 28 décembre. Photographe professionnel italien, il réside à Montfort. Sa série de clichés : Déambulation nocturne, transporte le public sur les traces d'Étienne de La Boétie, une invitation à découvrir la ville autrement.

Visible de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Entrée libre.

France Alzheimer

L'association France Alzheimer Dordogne assure sa permanence au Centre intercommunal d'action sociale, au Colombier, le dernier mercredi du mois de 10 h à 12 h. Tél. 05 53 27 30 34.

POUR NOËL, NE CHERCHEZ PLUS... OFFREZ UTILE

GANTS BONNETS CASQUETTES ECHARPES **CHEMISES PULLS GRAVATES CEINTURES** **PEIGNOIRS PYJAMAS TENUES D'INTÉRIEUR CHAUSSURES**

HERISE BLANQUET LACOSTE AIGLE GEOX RESPIRA MISE AU GREEN

Jardel fournisseur officiel du père Noël depuis 1961
64, rue de la République - SARLAT

OUVERT : 10 h - 12 h 30 - 14 h 30 - 19 h
dimanche 22
lundi 23

Vous ne savez pas quoi choisir ? Optez pour la carte cadeau

Et si vous deveniez le commis d'un grand chef...

En janvier, lors de l'Académie culinaire du foie gras et de la truffe, organisée cette année les samedi 18 et dimanche 19, Sarlat est livrée, le temps d'un week-end, à la saveur raffinée du foie gras et aux arômes subtils de la truffe. Une manifestation populaire en hommage à la gastronomie locale où chacun peut déguster ces produits nobles et rencontrer les grands noms de la cuisine française.

Point d'orgue de la première journée de festivités, le Toque Show réunit tous les ingrédients pour sublimer la truffe et le foie gras.

Huit grands chefs composeront des recettes aussi belles que savoureuses.

Nouveauté 2014 : sur le principe de l'émission télévisée Dans la peau d'un chef, le public assistera à des joutes culinaires au cours desquelles

s'affronteront deux chefs, chacun accompagné d'un commis amateur...

Et si ce commis c'était vous ?

Pour vous inscrire et devenir le temps d'une soirée l'un des huit commis d'un grand chef étoilé, rien de plus simple : il suffit de prendre contact avec le service communication de la mairie de Sarlat.

Programme. Sylvie Grucker et Pascal Bardet (1 étoile), sur le thème Tableaux millimétrés.

Pascal Salam-Jaubert et Nicolas Magie (1 étoile), sur le thème Street food.

Nicole Fagegaltier (1 étoile) et Serge Vieira (2 étoiles), sur le thème Terre et mer.

Reine Sammut (1 étoile) et Fabrice Pro-chasson, sur le thème Sucré.

La Petite Jonnelle

BEYNAC-ET-CAZENAC

OUVERT TOUS LES JOURS
SUGGESTION de la SEMAINE

Couteaux de mer farcis gratinés au beurre d'herbes noisette et parmesan

Tajine d'agneau du Quercy aux légumes oubliés

Biscuit pain de Gênes crème Madame et clémentine corse

Suggestions hebdomadaires à l'ardoise
Formule à partir de 17 € - Carte
Réservations : 05 53 29 95 18

Contact : service communication, tél. 05 53 31 53 45 ou 46.

Le Noël de la Maison de la petite enfance



C'est trois belles histoires connues des plus jeunes qui ont été mises en scène par le personnel de la Maison de la petite enfance, le mercredi 11 décembre au Centre culturel.

Devant une salle comble, ces acteurs d'un jour ont émerveillé les enfants d'après un scénario très original : la Panthère rose cherchait un conte de Noël dans sa bibliothèque, mais ce sont Poule rousse, Boucle d'or puis Roule Galette qui

se sont succédé dans une joyeuse mise en scène pour finalement demander au père Noël de les rejoindre. C'est ainsi que la magie opère chaque Noël, sous la neige et les applaudissements, quelques larmes au coin de l'œil des parents... et des livres pour les enfants !

"Magnifique spectacle", "Très réussi", "Plein d'énergie", "Toujours aussi excellent", "Bravo pour votre prestation", ce sont ces mots si gentils des parents, les sourires et

l'attention de leurs enfants qui sont les plus beaux remerciements pour les trente et une personnes qui ont œuvré pour ce spectacle. Une belle occasion également pour les équipes du multiaccueil, de la crèche familiale et du centre de loisirs de vivre des moments extraordinaires de plaisir et de partage.

Pour clore cet instant magique, un buffet était offert à tous, petits et aux grands.

Association Pari Une initiative appréciée

Qu'ont en commun le suif, l'argile et le savon ? L'argile était utilisée par les hommes préhistoriques, le suif par les hommes du XVIII^e siècle qui se parfumaient pour cacher les odeurs, et le savon pour enrayer la peste. C'est ce qu'ont découvert les six enfants de CM1/CM2 du Programme d'aide à la réussite et à l'insertion (Pari) du Pouget le vendredi 13 décembre à 17 h. En effet, ils se sont rendus à la savonnerie de Chantal et Jean-Luc Por-

theault où ils ont appris toutes les étapes de fabrication, de la saponification (réaction chimique transformant la matière grasse en savon) à la découpe en passant par l'extrudeuse, une machine qui sert au mélange et qui transforme les granulés en savon. Ils ont pu poser des questions judicieuses sur la démonstration. Chacun est ensuite reparti avec son savon senteur cannelle et parfum de Noël. Une visite qui les a tous ravis.

Mardi 21 décembre 1943 L'arrestation de Victor Nessmann



Le 9 juin 1945, sous la plume de R. Terrenq, L'Essor Sarladais annonçait la mort du docteur Nessmann, victime des tortures infligées par la Gestapo de Limoges, et lui rendait un hommage poignant. Et le 7 juillet c'est le docteur André Bloch qui faisait l'éloge du médecin et de "l'homme de valeur véritablement exceptionnelle". Soixante-dix ans après, son fils Jean-Daniel relate l'arrestation de ce père qu'ils ne revinent jamais.

Mi-décembre 1943, la Gestapo de Limoges décide d'une série importante d'arrestations des Résistants de Dordogne-Sud. Du 16 au 21 décembre 1943, sous la direction de Joseph Meyer, la Gestapo de Limoges investit la région de Bergerac. La liste des arrestations, dont les instituteurs forment un gros contingent, est longue.

Le 20 décembre, la rafle est presqu'terminée. Les premiers interrogatoires ont lieu à la caserne Chanzy à Bergerac. Mais il manque encore le responsable de l'Armée secrète du Sarladais, le docteur Nessmann. La Gestapo tient à le capturer, mais craignant que son arrestation ne mette en émoi tout le secteur, elle préfère attendre la dernière minute. Moralement prise en otage, la famille nombreuse du docteur est leur meilleure garantie que celui-ci, même informé, ne se sauvera pas. Aussi la Gestapo ne se presse-t-elle pas. Il sera le dernier de la rafle.

"Au cours de l'automne 1943, obscur et angoissant, Victor est devenu très anxieux. Le simple bruit d'une voiture s'arrêtant devant la maison le fait sursauter, et la nuit il ne peut se rendormir, fumant alors cigarette sur cigarette", écrit son épouse.

Dans le courant de la matinée du 21 décembre, l'équipe de la Gestapo, composée des Français Joseph Meyer, René Ohl et Gabriel Daval, quitte Bergerac et prend la route de

Sarlat dans une Traktion avant Citroën noire, voiture particulièrement appréciée tant des résistants que de la Gestapo. Leurs vêtements civils sont conformes à la tradition, blouson ou manteau de cuir, chapeau mou. Le temps est maussade. Le trajet n'est pas direct, les différentes routes souvent petites. La région est réputée peu sûre, le trio ne musarde pas.

Arrivés à Sarlat, ils passent à l'hôpital. Sœur Edith, la supérieure, téléphone au domicile du docteur pour le prévenir : au bout du fil, Marcelle, la jeune aide familiale. Sœur Edith l'informe de la présence de la Gestapo et la supplie de convaincre le docteur de partir le plus vite possible. Message transmis. Victor Nessmann sait qu'une grande rafle sur l'Armée secrète de Dordogne-Sud a lieu. Ayant en mémoire le cas de l'épouse du colonel Kauffmann, arrêtée à Sarlat comme otage le 2 février à la place de son mari et déportée à Ravensbrück, il explique que s'il disparaît maintenant, sa femme, ses six enfants, dont le dernier n'a pas deux mois, seraient arrêtés à titre d'otages et qu'il ne peut prendre ce risque.

Son épouse ne sait rien. A-t-il jugé préférable de ne pas l'en avertir, ou espère-t-il encore que ce n'est qu'une fausse alerte ? Mais il est moralement prêt.

Renseigné sur les horaires de la consultation, le sinistre trio arrête la voiture à 14 h heures devant la maison, face à la porte d'entrée. La consultation vient de commencer. Plusieurs personnes attendent, tandis que le docteur examine un patient. En voyant la voiture s'arrêter sous les fenêtres de son bureau, ce dernier comprend que son heure est arrivée. L'un des hommes reste au volant de la voiture, les deux autres en sortent vivement et se précipitent l'un à la porte de la maison, l'autre à la fenêtre du bureau pour s'assurer que le docteur est bien là et qu'il ne peut leur échapper.

"Je me souviens. Je faisais mes devoirs à la table de la salle à manger lorsqu'on sonne à la porte. Je cours à la fenêtre pour voir qui est là. Une voiture est arrêtée devant la maison, un homme au volant. Deux autres hommes en chapeau mou s'impatentent devant la porte. J'ignore qui sont ces hommes, j'ouvre la porte. Sans rien demander, le premier homme pénètre directement dans le bureau de consultation de mon père. Le second fait une rapide inspection de la maison pour s'assurer qu'aucun "terroriste" n'est là, puis il va dire à ma mère : "Votre mari est arrêté. Préparez sa valise."

Jetant un regard sur la pièce de séjour, ce dernier avise une couronne de l'Avent en sapin garnie de quatre bougies, une tradition alsacienne

de Noël. Il s'exclame alors : "Ach, das noch!" avec un accent mosellan que ma mère reconnaît bien.

En ce temps de guerre et de pénurie, la garde-robe de mon père se limite à un costume civil et à deux tenues militaires, celles qu'il avait lors de sa démobilisation. Non seulement il ne s'est jamais considéré comme démobilisé, mais ces tenues sont inusables et il les porte quotidiennement. Son veston et son manteau militaire pendent à la patère de l'entrée. C'est en soldat de la France qu'il va affronter les événements.

"Les agents lui ont permis d'endosser son manteau et de coiffer un béret basque. Le manteau était militaire, en ratine kaki foncé, de forme ample et sans martingale. Sur les manches, on voyait encore l'emplacement des trois galons de capitaine qui avaient été décosus. Le complet se composait d'un veston et d'une culotte de cheval militaire kaki clair, les boutons du veston et de la vareuse étaient en cuir véritable, le dessus lisse... Il portait un pull-over en laine blanche brute, très épais, avec fermeture éclair sur l'épaule gauche. Sa chemise portait les initiales VN au niveau du cœur. Sa montre était en acier... Dans ses poches, mon mari avait certainement son portefeuille en cuir brun. Il avait vidé ses poches avant de partir, car j'ai retrouvé son stylo et son étui à cigarettes sur son bureau...". dira ma mère aux enquêteurs après la guerre.

Tout va très vite, l'opération ne dure pas. Les hommes sont pressés, à peine le temps de faire des adieux. Sur le trottoir, devant la maison, le fils de voisins est là, attiré par la présence d'une automobile, événement rare à l'époque. Mon père voit l'enfant, se penche et l'embrasse. Et la voiture démarre, direction Bergerac.

L'arrestation de Victor Nessmann, chef de l'Armée secrète du Sarladais, est la dernière de la rafle.

A Sarlat, 11, boulevard Ney en 1943, boulevard Nessmann après 1945.

Victor Nessmann est mort sous la torture à Limoges le 5 janvier 1944 sans parler. Ses tortionnaires s'appelaient Joseph Meyer, René Ohl et Pierre Schmitt. Ils étaient Alsaciens et Lorrains à la solde de la Gestapo.

On peut se procurer l'histoire complète de cette période, intitulée : "Destins croisés de six Alsaciens à la Gestapo de Limoges. 1943-1944", auprès de Jean-Daniel Nessmann, 25 b, route d'Ingersheim, 68000 Colmar (au prix de 12 €, port compris).

Pairie Saint-Sacerdos en Périgord Noir

Messes — A la cathédrale de Sarlat, messe à 9 h mardi, jeudi et vendredi (sauf le premier du mois) ; à 18 h 30 mercredi ; à 11 h dimanche.

A Salignac, messe tous les mercredis à 16 h 30 à la maison de retraite, et tous les vendredis à 18 h à l'église.

Messe vendredi 20 décembre à 14 h 30 au centre hospitalier de Sarlat ; jeudi 26 à 15 h à la maison de retraite de Saint-Rome à Carsac.

Messe samedi 21 à 18 h à Carlux ; dimanche 22 à 9 h 30 à Carsac et à 11 h à Saint-Geniès.

Noël — Mardi 24 : de 10 h à 12 h et de 15 h à 16 h 30, confessions à la cathédrale. Messe de la nuit de Noël, à 18 h à Salignac et à Carsac ; à 20 h à Carlux ; à 22 h à la cathédrale de Sarlat ; à minuit à Saint-Geniès. Mercredi 25 : messe à 11 h à la cathédrale.

Prières — Avec le groupe du Renouveau le mardi à 20 h 30 au Centre Madeleine-Delbré à Sarlat.

Avec les Veilleurs les deuxième et quatrième jeudis du mois à 20 h 30 à la cathédrale.

Dialogue contemplatif le premier et troisième jeudis du mois au Centre Notre-Dame de Terniac.

Chaque premier jeudi du mois, prière et chapelet à Paulin.

Autres — Réveil fraternel paroissial du 31 décembre : tous ceux qui sont intéressés ou qui connaîtraient des personnes susceptibles de l'être sont invités à se renseigner au presbytère de Sarlat ou en téléphonant au 05 53 59 03 16.

Association Les Récup'acteurs

L'association vous souhaite de joyeuses fêtes et vous informe qu'elle sera fermée du 21 décembre au soir au 7 janvier au matin.

Une permanence téléphonique sera assurée les vendredi 27 décembre et 3 janvier.

Cinéma REX

LE REX - AVENUE THIERS - SARLAT
4 salles

BELLE ET SÉBASTIEN — Vendredi 20 décembre à 14 h et 19 h 30 ; samedi 21 à 14 h 30 et 17 h ; dimanche 22 et mardi 24 à 14 h 30 et 17 h 30 ; lundi 23 à 20 h 30.

ANGÉLIQUE — Vendredi 20 à 22 h ; samedi 21 à 19 h 30 et 22 h ; dimanche 22 et lundi 23 à 14 h 30 et 17 h 30 ; mardi 24 à 20 h ; jeudi 26 à 17 h 30.

*** LE HOBBIT, LA DÉSOLATION DE SMAUG (BD)** — Vendredi 20 à 20 h 30 ; samedi 21 à 22 h ; lundi 23 et mercredi 25 à 20 h 30 ; mardi 24 à 14 h 30.

*** LE HOBBIT, LA DÉSOLATION DE SMAUG (BD)** — Samedi 21 à 19 h ; dimanche 22 à 20 h 15 ; lundi 23 à 14 h 30 ; jeudi 26 à 20 h 30.

LA REINE DES NEIGES — Vendredi 20 à 14 h ; samedi 21 à 14 h 30 ; dimanche 22 et lundi 23 à 17 h 30 ; mardi 24 à 20 h ; mercredi 25 à 15 h.

LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE ! — Vendredi 20 à 19 h 30.

*** HUNGER GAMES 2, L'EMBRASEMENT** — Vendredi 20 et samedi 21 à 22 h ; lundi 23 à 17 h 30.

*** LILI À LA DÉCOUVERTE DU MONDE SAUVAGE** — Vendredi 20 à 13 h 45.

CASSE-TÊTE CHINOIS — Samedi 21 à 17 h.

*** La Fête du court-métrage. A-BRAS-LE CORPS - BY THE KISS - LES PARADIS PERDUS - VILAIN FILLE MAUVAIS GARÇON - LA TÊTE DANS LE VIDE** — Samedi 21 à 19 h 30.

LOULOU, L'INCROYABLE SECRET — Samedi 21 à 17 h ; dimanche 22 et lundi 23 à 14 h 30 ; mardi 24 à 17 h 30 ; mercredi 25 à 15 h.

L'APPRENTI PÈRE NOËL ET LE FLOCON MAGIQUE — Mardi 24 et mercredi 25 à 14 h 30.

*** IL ÉTAIT TEMPS** — Samedi 21 à 14 h 30 ; mardi 24 à 20 h.

*** IL ÉTAIT TEMPS (VO)** — Dimanche 22 à 20 h 30 ; lundi 23 à 17 h 30.

**** Opéra du Bolchoï. LA BELLE AU BOIS DORMANT** — Dimanche 22 à 17 h.

INSIDE LLEWYN DAVIS (VO) — Mardi 24 à 17 h 30.

LE MANOIR MAGIQUE (3D) — Mercredi 25 à 17 h 30.

THE IMMIGRANT (VO) — Mercredi 25 à 20 h 30.

**** Justin Bieber. BELIEVE** — Mercredi 25 à 17 h 30 ; jeudi 26 à 14 h 30.

LE SECRET DE L'ÉTOILE DU NORD — Jeudi 26 à 17 h 30.

ZULU — Jeudi 26 à 20 h 30.

TARIF RÉDUIT (pendant les travaux) : 6,60 €.

4,50 € pour les moins de 5 ans.

Avec la carte du CINÉREX : **5 € (5,20 € ou 5,40 € selon la carte).**

Groupe (+ de 10 personnes), **5,50 €.**

2 € de supplément pour les films en 3D.

*** Séances à heure précise.**

2^e La séance, 3,20 €.

3^e La séance, 3 €.

4^e Tarif unique, 17 €.

5^e Tarif unique, 8 €.

LE 25 DU MOIS

TOUTES LES SÉANCES : 4,50 €.

Renseignements au

05 53 31 04 39

www.cinerex.fr



Le Petit Manoir
Restaurant à Sarlat - 13, rue de la République



Restaurant à Sarlat
**Réouverture
s a m e d i
20 décembre**
05 53 29 82 14

**Pensez à vos repas
d'entreprise en
Décembre et Janvier**

**Menu Réveillon
Saint-Sylvestre 49€**

Ouvert le 1^{er} janvier 2014



**CHÂTEAUX
& HÔTELS
COLLECTION**
Le charme, le vrai.

Le Tour des livres

Langues vivantes

Un nouveau roman de Richard Millet est toujours un régal et " Une artiste du sexe ", publié chez Gallimard, ne déroge pas à la règle. L'auteur nous propose un voyage en littérature dans le monde des langues. Sebastian, le narrateur, originaire de Butte, dans le Montana, a choisi de vivre en France et d'écrire en français. Il rencontre Rebecca, dont les origines danoises et néo-zélandaises (tendance maorie) en font, elle aussi, un personnage de langues mêlées. Ecrire dans une langue étrangère, c'est se l'approprier, vivre une nouvelle virginité, penser, rêver, autrement, devenir l'hôte d'un langage et d'une culture. Sebastian est lecteur dans une maison d'édition, sous la houlette de Pascal Bugeaud (le " double " de Richard Millet). Il doit aussi apprendre à se libérer de celui qu'il admire, découvrir son propre style, intégrer ses propres fantasmes. N'est-il pas, lui aussi, prisonnier de son éducation maternelle qui lui fait ressentir comme un viol chaque tentative amoureuse ? Rebecca et Sebastian sont la réunion de deux solitaires, mais elle saura l'inspirer en rassemblant dans son art du sexe la création, la prostitution et le sacré.

Au Cherche-Midi, " Bras de fer " de François Chollet est également une histoire d'initiation par le sexe. Capitaine dans l'armée française, Lucie est belle, réservée, fascinante et solitaire. Le soldat Salengro rêve de révéler sa féminité à celle qui se veut au-dessus du corps. Le tabou de la différence hiérarchique va permettre à l'intouchable Lucie de s'humaniser, de se réconcilier avec son corps, au bout d'un huis clos de deux jours où rien ne lui sera épargné. Violence et tendresse, sadisme et admiration lui permettront d'aller au bout d'elle-même.

Publié chez Grasset, " la Confrérie des moines volants " de Metin Arditi nous renvoie aux heures sombres du stalinisme. Entre 1918 et 1938, plus de mille monastères furent pillés et fermés ; deux cent mille prêtres, moines et religieuses furent massacrés. Certains osèrent résister, s'organiser. Ainsi, autour de l'ermite Nikodime, une poignée de moines vagabonds vont recueillir les trésors de l'Église orthodoxe et les cacher, au péril de leur vie. Cette petite lueur de spiritualité survivra à l'empire soviétique et surgira, plus brillante que jamais, quand renaitra la Russie éternelle. Mais la fin du régime communiste ne marque pas la fin du matérialisme. Fuyant la peur et la grisaille, Irina gagne Paris ; elle est au cœur de cette histoire de résistance et de rédemption.

Chez Belfond, le Colombien Andrés Caicedo nous régale avec " Traversé par la rage ", une épopée urbaine dans les années 1970. Le héros est un jeune garçon qui a choisi la violence comme mode de survie. Animé d'un insatiable appétit de rébellion, il s'instruit par le cinéma (James Dean est son idole) et gagne le respect d'une bande de voyous. Associant lutte sociale et revanche sur le mauvais sort, il prend la tête d'un gang idéaliste. Mais la police a décidé de mater toute initiative de révolte et de la noyer dans le sang.

P.J. Parrish (pseudonyme de deux sœurs qui écrivent ensemble de ténébreux thrillers) nous livre " La tombe était vide ", publié chez Calmann-Lévy, un roman gothique et inquiétant. Lorsque le père de l'inspecteur Kincaid se voit intimé l'ordre de récupérer la dépouille de sa bien-aimée, morte il y a longtemps, il constate avec horreur que la tombe est vide. Kincaid découvre que l'hôpital psychiatrique voisin a abrité un malade dangereux qui s'attaquait aux femmes de la région. Le lieu où l'on soignait la folie était avant tout un lieu de mort et de terreur.

Aux Presses de la Cité, Hervé Jaouen poursuit sa saga bretonne avec " Gwaz-Ru ", un roman d'apprentissage qui couvre la première moitié du XX^e siècle. Quittant la campagne, Nicolas Scouarnec devient ouvrier à Quimper. Déraciné, il se cherche des valeurs entre les extrêmes politiques, errant entre le Parti communiste et les nationalistes bretons qui flirtent avec le nazisme. C'est dans le travail de la terre et l'amour de sa femme et de ses enfants que ce révolté perpétuel va finir d'ancrer son existence.

Jean-Luc Aubarrier

Ecrivain public agréé

Tous travaux d'écriture

Devis personnalisé sur simple demande

Anne BÉCHEAU, 24220 Bézencac
Tél. 06 03 04 38 97 - 05 53 30 40 39
E-mail : anne.becheau@orange.fr

Exposition Les Hivernales

Du vendredi 20 décembre au dimanche 5 janvier elle accueille de nombreux artistes à l'ancien Evêché, rue Tourny, à Sarlat.

Philippe Belair, Philippe Berloin, Christian Cadot, Pascal Cavali, Teodora Coman Romana, Elisabeth Coupin, Jacques Croci, Colin Desaive, Françoise Dubois, Yonel Faure, Eric Gérard, Göshtüt, Stéphane Jadot, Martine Laroumanie, Jean-Pierre Marsaud, Christian Martignon, Jean-Louis Muller, Arnaud Pasquet, Jean-Jacques Payet, Emmanuelle Piau, Annie Rémond, Emmanuel Rollet, Tom Rosa, Michelle Rousset, Thierry Sellem, Brigitte Senechaud, Sizou be et Julie Truchet.

Vernissage le samedi 21 à 18 h.

Marché de gros aux truffes

Initialement prévus les mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier, ils auront lieu les mardis 24 et 31 décembre à 14 h 30.

Marché de Noël de Sarlat La suite des festivités



Jusqu'au 4 janvier, le village de Noël se tient sur les places de la Grande-Rigaudie et du 14-Juillet.

Il est ouvert tous les jours de 10 h à 19 h (20 h le samedi). Fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

La patinoire (payante) est accessible chaque jour de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h (20 h le week-end), sauf le dimanche matin et les jours fériés.

Une ludothèque est ouverte gratuitement tous les jours (sauf le 25) de 14 h à 17 h 30. Différents ateliers y sont proposés. Tous les jours (sauf les 21, 25 et le 26), de 14 h à 18 h, promenade en calèche. Du 21 au 24, le père Noël sera présent dans les allées du Village.

Egalement... samedi 21 : danse du dragon, arts martiaux. 20 h 45, soirée Dance floor sur la patinoire.

Dimanche 22 : danse du dragon, arts martiaux. 15 h, spectacle qi gong. 15 h 30, démonstration de cuisine chinoise. 17 h 15, spectacle d'ombres chinoises.

Mardi 24 : danse du dragon, arts martiaux. De 14 h à 17 h 30, ateliers de jeux chinois (mah-jong, tan gram, casse-tête). 16 h, conte de Noël autour du monde.

Marché aux truffes

Sur ce quatrième marché de gros du 18 décembre, 17 kg de truffes ont été négociés. Elles ont été vendues au prix moyen de 600 € le kilo par 18 producteurs.

Ouvert aux producteurs et aux professionnels (négociants, entreprises de l'agroalimentaire, commerçants et restaurateurs...), ce marché se tient place de la Liberté, à Sarlat, le mercredi à partir de 14 h 30.

Atelier sarladais de culture occitane

La librairie de l'Asco sera présente durant toute la matinée du samedi 21 décembre sur le marché de Sarlat, place de la Petite-Rigaudie.

Seront proposés, tant aux enfants qu'aux adultes, livres et CD en occitan.

Vous êtes invité à venir grignoter des gâteaux et à boire le vin chaud de l'amitié tout en bavardant en occitan.

Les enfants des classes bilingues rejoindront le stand à partir de 11 h pour chanter et danser.

Comité des fêtes de l'Endrevie



Grâce au dynamisme des commerçants et résidents de l'Endrevie, ce quartier a été relooké aux couleurs du Nouvel An chinois, thème choisi pour les fêtes de fin d'année à Sarlat.

Le Comité des fêtes de l'Endrevie tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré à cette décoration.

1, 2, 3... Soleil

La structure municipale, lieu de rencontres et de loisirs pour parents et enfants, sera fermée du 23 décembre au 6 janvier inclus. Réouverture

le mardi 7 à 9 h. Ouvert au Colombier les mardi et vendredi de 9 h à 12 h, et le jeudi de 15 h à 19 h. Tél. 05 53 30 29 81.

Une rencontre entre des professionnels et des élèves du lycée professionnel Pré-de-Cordy



Marie Potelle, propriétaire de l'hôtel Best Western Le Renoir, accompagnée de sa gouvernante Aurélie Pernod, a ouvert les portes de son établissement le lundi 16 décembre aux douze élèves en formation bac pro Service au lycée professionnel Pré-de-Cordy et à la section hôtelière de Sarlat.

Après une visite guidée des chambres et de la salle des petits déjeuners, ils ont pu échanger et dialoguer avec ces intervenantes sur la profession, leurs parcours, et réaffirmer les valeurs de leur futur métier. De quoi compléter leur formation et approfondir leurs connaissances en lien avec leur programme scolaire.

La visite s'est terminée autour d'un copieux petit déjeuner à la française.

Il convient de saluer l'engagement de tous les professionnels qui accueillent ces nouveaux apprenants.

Pépette nous a quittés



Georgette Navarro – Pépette pour les siens et pour bien de ses connaissances – a prématurément quitté la vie le 12 décembre à l'issue d'un mal implacable, laissant son entourage dans une immense peine. Son inhumation, chargée de beaucoup d'émotion, s'est tenue deux jours après au cimetière de Sarlat en présence d'une très nombreuse assistance.

Elle était née le 3 décembre 1944, quelques mois après la tragédie de Sous la barre de Domme, où le 26 juin douze patriotes furent fusillés par la Wehrmacht, dont son père, Georges Raspaud, victime de son engagement dans la Résistance, laissant dans un deuil profond son épouse Charlotte et ses enfants, Michèle, née fin 1943, et Georgette, qui ne l'aura pas connu.

Bien plus tard, Charlotte, qui était née Druet, se remariera à Tony Muller, et Claudine, René et Geneviève viendront élargir le cercle familial. Pépette s'unira en 1963 à Fernand Navarro, bien connu dans les milieux du bâtiment et du football, tant à Grolejac qu'à Sarlat. Du couple naîtront Bernard et Corinne, eux-

mêmes parents de Laurie, Amélie, Chloé et Maxime. Tous pleurent une épouse, une maman, une grand-mère, enlevée à leur affection et à celle de sa mère et de ses proches.

En ce jour de tristesse, mais aussi au souvenir d'une gentillesse et d'un sourire jamais démentis, et après le tendre adieu adressé par sa petite-fille Laurie, un hommage fraternel lui a été rendu par Pierre Maceron au nom de l'Anacr et des Amis de la Résistance, dont, à l'instar de sa mère et de sa sœur, elle faisait partie, honorant en leur compagnie, chaque 26 juin, tant que ses forces le lui permettent, les nombreuses victimes du nazisme, à Cénac et à Domme.

L'association, aussi représentée par son président Roger Barbier et plusieurs de ses membres, se joint à la douleur de la famille et l'assure de son plus chaleureux soutien.

Chère amie, repose en paix !

Bons de Noël

Les bons de Noël sont distribués jusqu'au 10 janvier aux personnes retraitées ou à faible revenu de la commune de Sarlat-La Canéda.

Les personnes concernées doivent se présenter au Centre communal d'action sociale (CCAS), au Colombier, munies d'une quittance de loyer, d'une attestation de la CAF ou de la MSA, de justificatifs de ressources du trimestre précédent et de l'avis d'imposition 2013 (ressources 2012).

Le CCAS est ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le mardi matin.

SHOPPING PARTY!

Du 16 au 24 décembre 2013

Pour un TOP, un TEE-SHIRT ou un CHEMISIER acheté

le 2^e est à **-50%***

* valable sur une sélection d'articles



Tenues de soirée

Cartes cadeaux

Jennyfer

28, avenue de la Dordogne - SARLAT

Ouvert dimanche 22 de 10 h à 17 h non-stop

Toute la magie d'un Noël à Sarlat

Comme chaque année, au milieu du mois de décembre, Noël reprend ses droits dans toute la ville. Une onde de lumière, des animations, des instants de joie, se propagent à travers places et ruelles, créant une atmosphère à nulle autre pareille, dans une ambiance festive et chaleureuse.

Au fil du temps, cette synergie n'a fait que s'accroître, avec des préparatifs mobilisant de plus en plus d'énergie et la participation toujours plus grande des commerçants sarladais.

Parce que nous portons tous Noël dans notre cœur, que cela nous replonge dans le monde de l'enfance, renvoie chacun à un univers propre, nous avons souhaité réussir une belle fête pour tous.

Que notre ville est belle...

L'éclairage au gaz, cette manière si particulière d'avoir mis en valeur les monuments historiques du secteur sauvegardé, attire tout au long de l'année des millions de visiteurs à Sarlat.

Désormais, de la mi-décembre à la mi-janvier, Sarlat revêt un habit de lumière qui s'étend de part et d'autre de la ville, lui donnant une sobre élégance que les Sarladais aiment découvrir.

C'est ainsi que depuis maintenant cinq ans, chaque année, la commune investit près de 50 000 € dans les décorations lumineuses de Noël : plafond lumineux, lampes basse consommation aux couleurs chaudes, artères commerciales, entrées de la ville et des quartiers... avec les fêtes, Sarlat se pare de ses plus beaux atours.

Noël des traditions.

C'est en 2008 que le premier marché de Noël a vu le jour, place de la Grande-Rigaudière. Depuis, son rayonnement n'a fait que croître, grâce à son caractère authentique et à la grande qualité de son offre marchande.

Au départ, l'équipe municipale avait la volonté de prendre une initiative forte pour créer un événementiel majeur à l'occasion des fêtes de fin d'année, pour freiner, voire réduire l'évasion commerciale, pour dynamiser le commerce local et l'activité économique.

Pour réussir un tel challenge, nous étions animés d'une ambition collective alliant cohésion et adhésion, sens du partage, esprit d'initiative mais aussi, osons le dire, d'un peu d'audace.

Quelques années plus tard, le marché de Noël s'est développé avec ses 48 chalets faisant une très large place aux artisans, aux commerçants et artistes locaux, s'est métamorphosé, constitue un véritable évènement de notre territoire avec un nouveau thème chaque année, des animations de qualité, une communication dédiée et de fait une fréquentation en constante progression.

Il ne faudrait pas cependant oublier que cette réussite est avant tout collective et le fruit d'une grande mobilisation d'énergie : de la ville de Sarlat bien entendu et de nombreux services municipaux dont les services techniques, de l'Office de tourisme, de l'association de commerçants, hier Cap Sarlat et aujourd'hui Avenir Sarlat, mais aussi, il faut le souligner, de certains quartiers tel celui de l'Endrevie qui se surpasse d'année en année.

Faire briller la joie des enfants... et des plus grands.

Parce que Noël nous ouvre les portes de l'imaginaire, nous invite à nous laisser surprendre par la créativité, la magie des jeux, des animations et des spectacles, nous avons eu à cœur de permettre au plus grand nombre, aux enfants et aux ados en particulier, de profiter de moments inoubliables en famille.

C'est ainsi que nous avons souhaité installer une patinoire extérieure, qui attire chaque année près de 6 000 visiteurs. Encadrés par le service Animations Jeunesse de la ville, les 6-18 ans mais aussi parfois les plus grands s'adonnent au plaisir de la glisse et assistent à des spectacles magiques, comme les soirées Dance floor.

À l'honneur cette année, la Chine donnera également de nombreuses occasions de divertissement : danse du dragon, arts martiaux, calligraphie, danses des sabres et chinoises, ateliers de jeux chinois, démonstrations de cuisine chinoise... sans oublier les traditionnelles promenades en calèche ou encore les contes de Noël...

De nombreuses autres occasions de fêter Noël.

Parce que cette période de Noël est si particulière, d'autres initiatives, culturelles et artistiques, nous font entrer, parfois de manière magique, dans ce temps de fête : Salon du livre de Noël, magnifique exposition Les Hivernales, concert de Noël à

la cathédrale, mais surtout, pendant deux jours, spectacles de cirque au Centre culturel.

Il ne faudrait pas oublier de citer également l'action conduite par la ville qui fait passer, dans tous les quartiers, le père Noël pour donner rendez-vous aux enfants au pied des sapins dressés et leur offrir bonbons et friandises chocolatées.

A chacune et chacun d'entre vous.

Puisque nous entrons dans la période des fêtes, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, d'espérer qu'elles soient pour tous un temps de partage et de fraternité, tout particulièrement pour les plus fragiles de nos concitoyens.

En ces jours où le monde entier rend hommage au grand homme qu'a été Nelson Mandela, partageons une de ses pensées qui correspond si bien à Noël : " En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant ".

Marie-Pierre Valette, adjointe au maire en charge du Développement économique

Conseil général et I. Chaumard Le combat continue

L'ex-employée du conseil général de la Dordogne, Isabelle Chaumard, a publié début octobre un nouveau livre sur son expérience de sept ans dans cette collectivité, qui s'est terminée par un licenciement et plusieurs procédures judiciaires. Dans cet ouvrage intitulé " Collectivités territoriales : les noms dits ! ", l'ancienne cadre de la direction départementale de la Solidarité et de la Prévention poursuit son témoignage et livre l'identité de fonctionnaires placés à des postes de responsabilité et qui porteraient tort, selon elle, à l'exercice du service public, notamment dans le domaine de la protection de l'enfance.

Suite à la parution d'articles qu'elle estimait diffamants, Isabelle Chaumard a porté plainte contre celui qui apparaissait sur le site Web du conseil général " comme son directeur de la publication, Nicolas Platon. Une audience a eu lieu le 25 novembre devant le tribunal correctionnel de Périgueux. Le fond de l'affaire n'a pas été étudié. Isabelle Chaumard a été déboutée car Nicolas Platon n'est pas le réel directeur de la publication, qui doit être un élu, à savoir Bernard Cazeau, président de la collectivité départementale, lequel est protégé par une immunité parlementaire car il est sénateur. Elle a fait appel.

Le 5 décembre, a été rendue publique une lettre ouverte à Bernard Cazeau, signée par vingt-huit

personnes dont certaines originaires du Sarladais. Au sujet du site Web, ces citoyens demandent : " Compte tenu de votre immunité parlementaire, vous auriez dû désigner un autre élu comme codirecteur de la publication. L'avez-vous fait depuis ? "

" Les faits décrits dans ces livres mettent gravement en cause le fonctionnement de notre collectivité territoriale et font planer un doute sur la gestion des personnels employés et celle de certains dossiers ", écrit-vent-ils. Ils s'interrogent notamment " sur le pourcentage de membres des familles d'élus employés dans les services du conseil général par rapport au nombre total de salariés et sur le pourcentage de membres des formations politiques qui se sont vu attribuer un poste sans qualification adéquate ".

Le 13 décembre, réuni en session avec les conseillers généraux périgordins, Bernard Cazeau les a informés qu'il allait porter plainte pour diffamation publique contre Isabelle Chaumard. Aucun d'entre eux ne s'est opposé à cette démarche. Cinq passages du livre seraient particulièrement en cause. Mme Chaumard assure qu'elle dispose des pièces nécessaires pour prouver ce qu'elle avance dans son livre. Affaire à suivre...

GB

* www.cg24.fr

Front de gauche Nouveau courant

Le 14 décembre, Jean Paul Valette a annoncé la création d'un nouveau regroupement politique en Dordogne comme au plan national : Ensemble-Front de gauche. Ce courant fédère plusieurs composantes du Front de gauche ainsi que des personnes issues des mouvements social, associatif et syndical. Ni le Parti communiste français, principale formation du Front de gauche, ni le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon n'en sont membres. " Ensemble va porter une orientation clairement écologique et sociale, en rupture avec le capitalisme, et s'inscrire dans toutes les mobilisations allant

dans le sens de l'émancipation et de l'égalité. "

Un appel périgordin de soutien à Ensemble est lancé. Il a déjà été signé par plusieurs personnes, dont Bruno Caudron, Franc Champou, Nacira El Manouzi, Jean-Claude et Nicole Marty, Théophile Pardo. Pour signer cet appel ou être informé, écrire à d.bustamante@dordogne.fr, thiery.faverial@laposte.net ou à valette.jean-paul@wanadoo.fr.

* Les Alternatifs, les Communistes unitaires, Convergences et Alternatives, la Fédération pour une alternative sociale et écologique, la Gauche anticapitaliste ainsi que certains militants de la Gauche unitaire.

Nous sommes la relève !



(Photo P. Pautiers)

L'inauguration de notre atelier de campagne s'est déroulée samedi 14 décembre, place de la Liberté, juste en face de la mairie. Une centaine de Sarladais (colistiers, compagnons de route et amis !) s'étaient ainsi réunis joyeusement pour visiter les lieux et partager le verre de l'amitié.

Au cœur de la ville, nous voulons que cet atelier soit ouvert à tous les Sarladais pour multiplier les rencontres, les échanges autour de l'avenir de notre cité. Après les doux temps des enfants, des retrouvailles familiales et des amis, dès la rentrée de janvier nous y tiendrons plusieurs permanences hebdomadaires.

Face à la fiscalité locale devenue insupportable et à la dette abyssale, en désaccord avec de trop nombreux investissements mal pensés, mal suivis, voire irrationnels, nous souhaitons inscrire notre engagement dans une vraie perspective d'avenir, à l'horizon 2014-2030. Ouverts à toutes les bonnes idées et sans sectarisme.

Nous réaffirmons avec force notre priorité au développement économique, et donc à l'emploi. Ce qui

passé évidemment par une consolidation des services publics (au premier rang desquels l'hôpital) et de nos secteurs clé (tourisme, PME de l'agroalimentaire, du médico-chirurgical et du BTP, artisanat) mais aussi par la recherche audacieuse de nouvelles voies. Le développement d'une pépinière d'entreprises, de l'enseignement supérieur et d'un pôle d'excellence audiovisuel sont des pistes réalistes et pertinentes pour notre territoire.

Investir sans augmenter les impôts, c'est possible : nous pouvons trouver de nouvelles marges de manœuvre budgétaires grâce à une meilleure maîtrise des charges de fonctionnement et à une rationalisation de notre patrimoine communal (90 bâtiments !). Cela passe aussi par un abandon des projets inutiles et coûteux (exemple : 4,6 millions d'euros annoncés pour le futur musée). Redresser les finances de la commune est une exigence éthique vis-à-vis des jeunes générations qui ne devraient pas avoir à payer nos errements et nos dépenses excessives. Préparer l'avenir, c'est parier sur la jeunesse et la solidarité.

A la fois sérieuse et audacieuse, notre équipe sera, pour Sarlat-La Canéda, la relève !

Romain Bondonneau et Hélène Coq-Lefrançois, pour la liste Sarlat-La Canéda Commune Passion

Travail : les détachés

La polémique sur l'utilisation abusive des travailleurs étrangers légalement employés dans un pays autre que leur propre patrie a pris de l'ampleur depuis plusieurs mois. Le conseil des ministres européens du Travail a pris des mesures pour lutter contre la fraude.

Le cas des " travailleurs détachés " doit être soigneusement distingué de la situation des travailleurs immigrés. Ces derniers viennent s'installer dans un pays donné, et sont employés par un entrepreneur qui est citoyen de ce pays.

Un travailleur est considéré comme « détaché » s'il travaille dans un pays de l'Union européenne et si son employeur l'envoie travailler dans un autre pays : un employé tchèque d'une société tchèque est envoyé en France pour une durée déterminée et revient en République tchèque lorsqu'il a terminé sa mission. En ce cas, une directive européenne de 1996 prévoit que l'employé tchèque doit bénéficier au minimum des mêmes conditions de travail que les employés français : salaire minimum, congés payés, temps de travail... Dans l'esprit de la Commission européenne, il s'agissait d'assurer une concurrence loyale et le respect des droits des salariés.

Or, l'application de cette directive soulève des difficultés majeures car les cotisations sociales ne sont pas prises en compte. Dès lors, l'employeur français réalise une très belle économie s'il emploie le citoyen d'un pays où les cotisations sociales sont moitié moins élevées qu'en France. Les employeurs allemands profitent eux aussi des possibilités laissées ouvertes par la directive européenne et, dans le domaine agroalimentaire par exemple, ils utilisent massivement de la main-d'œuvre roumaine et bulgare et gagnent

ainsi des parts de marché face à leurs concurrents français.

Le problème est d'importance : plus d'un million de salariés travaillent comme « détachés » dans l'Union européenne, et ils étaient près de 150 000 en France en 2011. Il est d'autant plus grave que de nombreux détachés sont utilisés au mépris du salaire minimum et des règles d'hygiène et de sécurité. Le gouvernement français, parmi d'autres, demandait qu'il soit remédié à ces abus manifestes.

Après de vives discussions entre la France et l'Allemagne d'un côté et la Grande-Bretagne qui, alliée aux pays d'Europe centrale, s'opposait au durcissement de la législation, les ministres du Travail sont parvenus à s'accorder sur un projet de directive qui sera soumis au Parlement européen en 2014.

Il est prévu une responsabilité solidaire du donneur d'ordres au cas où le sous-traitant se livrerait à des pratiques illégales... Mais le texte ne concerne que le secteur du bâtiment – dans lequel travaillent 37 % des détachés en France. L'autre point de l'accord laisse songeur : il est prévu que la liste des documents fournis par les entreprises qui envoient leurs salariés à l'étranger sera une liste « ouverte », ce qui permettra aux états membres de compléter cette liste afin de renforcer l'efficacité des contrôles. Comme le projet de directive reste silencieux sur la question des cotisations sociales, la concurrence déloyale continuera par ce biais. Par ailleurs, l'efficacité des contrôles sera entravée par les faibles moyens dont dispose l'Inspection du travail et il n'est pas sûr que le durcissement de la législation – si elle finit par s'imposer – soit suivi d'effets observables.

Alice Tulle

Sarlat-Périgord Noir : la communauté de communes se remplume encore

Les délégués des communes se sont retrouvés à la mairie de Vitrac pour un conseil communautaire le 16 décembre



Jean-Luc Raulet (à droite) a pris la parole afin de présenter aux délégués les réorganisations en cours sur le plan de l'action sociale

(Photo GB)

Depuis des années, incités à le faire par l'État, les élus des communes délèguent des compétences aux établissements publics de coopération intercommunale. On l'a constaté une nouvelle fois le 16 décembre. En début de séance, le président de la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) a longuement pris la parole pour décrire à ses collègues délégués les nouvelles compétences

que l'intercommunalité va exercer à partir de janvier. Jean-Jacques de Peretti avait fait de même trois jours avant au conseil municipal de la commune dont il est le maire, Sarlat-La Canéda (*lire par ailleurs*). Un gros morceau, l'Action sociale, est concernée, mais également la Lecture publique. Jean-Luc Raulet, directeur du centre intercommunal d'action sociale, a précisé certaines choses.

Construction d'une médiathèque. Le président a rencontré le directeur régional des Affaires culturelles le 13 décembre. "La Drac est avec nous à ce sujet." Quatre candidatures seront retenues pour le choix du maître d'œuvre. Le président aurait préféré que seules trois soient retenues, mais la Drac a insisté... Les trois perdantes recevront une indemnité de 18 000 € chacune.

Le Tour de France pour l'accès aux soins passera par Sarlat

La Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité organise un Tour de France pour l'accès aux soins et le droit à la santé. Il est parti de Briançon, dans les Hautes-Alpes, il y a quelques jours et se terminera à Ruffec, en Charente, lors des vingt-deuxièmes rencontres nationales qui célébreront les dix ans de la Coordination les 10 et 11 mai.

Parmi les thèmes abordés lors de ce tour : services hospitaliers et

spécificités géographiques ; dépassemments d'honoraires ; l'ambulateur, un leurre ; accouchements malmenés par la fermeture des maternités ; le renoncement croissant à la prévention et aux soins ; urgences en état d'urgence ; monopole du secteur lucratif et égalité d'accès aux soins ; perte d'autonomie, Ehpad, soins de longue durée...

Plus d'une vingtaine d'étapes sont déjà programmées, dont une à Sarlat-La Canéda.

Le jury du concours sera composé de Jeanne Rouanne, Michel Duclos, Roland Manet, Philippe Melot et Patrick Salinié (suppléants : Jean-Claude Castagnau, Didier Delibie, Christian Lamouroux, Nicole Le Goff et Jean-Michel Roume).

Projet Grand Site Vallée de la Vézère. Ce projet vise à promouvoir le tourisme de Limeuil à Terrasson-Lavilledieu en conservant l'attrait et la valeur de ce territoire. Plusieurs communes du nord et de l'ouest de la CCSPN sont concernées, dont Sarlat. Didier Delibie, délégué par Marquay, est inquiet pour les agriculteurs et les porteurs d'un projet de camping si le Grand Site est adopté. Marquay a voté contre. A l'unanimité moins l'abstention du maire de cette commune, l'assemblée a demandé à ce que "les procédures et réglementations nouvelles d'urbanisme mises en place à cette occasion soient compatibles avec les objectifs de développements économique, agricole et touristique des communes".

Télétravail. Les collectivités du Périgord veulent aider au développement du télétravail, c'est-à-dire le travail pour un client ou un employeur hors de ses locaux. Une société publique locale (SPL) est en constitution : elle créera des télécentres où les télétravailleurs pourront exercer leur activité moyennant le paiement d'un droit d'entrée. Des formations pourront également y être dispensées.

Les actionnaires de cette SPL seront le conseil général et les intercommunalités, dont la CCSPN. Laquelle a décidé de verser 10 000 € au capital initial de la société. Le Sarladais Soufiane Rouissi et le Nadalénois Jean-François Martinet sont plus spécialement en charge du suivi. Ce dernier a prévenu : "Avant de nous lancer dans de grands projets, vérifions déjà qu'il y a des télétravailleurs sur notre territoire !"

Guillem Boyer

Vos boutiques

vous souhaitez de

Joyeuses Fêtes

28, avenue de la Dordogne - SARLAT

Ouverture exceptionnelle

- dimanche 22
de 10 h à 17 h non-stop

- lundi 23 de 10 h à 19 h

Canton de Sarlat

La Roque
Gageac

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé du 23 décembre au 5 janvier. Une permanence sera assurée par les élus les 23, 30 et 31 décembre le matin.

Marcillac
Saint-Quentin

REMERCIEMENTS

Lors de la disparition de

Monsieur Gustave GALIDIE

sa mère, Mme Simone GALIDIE ; ses frère et sœur, Marc et Brigitte, ses neveux et nièces, vous remerciant pour votre soutien et vos marques d'attention si nombreuses que vous avez témoignées.

Proissans

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Sylvie et Richard **BORDES**

**Pour les FÊTES
VOLAILLES
VIANDES - GIBIER**

PROISSANS Bonnes fêtes !
05 53 31 13 57 - 06 28 68 33 11

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé du vendredi 20 décembre à 17 h au lundi 6 janvier.

Une permanence sera assurée le mardi 31 décembre de 9 h à 12 h pour les inscriptions sur la liste électorale.

Saint-André
Allas

Avis de la mairie

Secrétariat — Pour la période du 23 décembre au 5 janvier, il sera ouvert les lundi 23 de 13 h 30 à 17 h, mardi 24 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, jeudi 26 de 9 h à 12 h, vendredi 27 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, mardi 31 de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, vendredi 3 janvier de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Bibliothèque municipale — Elle sera fermée pendant les vacances scolaires. Réouverture le mardi 7 janvier.

Trouvé — Un chien de race staff, noir et blanc, âgé d'environ 18 mois, a été recueilli à la Boyne. Renseignements à la mairie, téléphone : 05 53 59 23 02.

Saint-André
AllasConseil municipal
du 11 décembre

Le compte rendu du précédent conseil est adopté.

Créances irrécouvrables — Une facture de loyer et de cantine, respectivement de 2007 et de 2009, pour un montant global de 245,58 €, restent à ce jour impayées. Le conseil décide de passer cette somme en pertes sur créances irrécouvrables.

Fonds de concours — La communauté de communes de Sarlat-Périgord Noir peut recevoir de la part des communes adhérentes un fond de concours permettant de contribuer aux investissements et à la réalisation d'équipements.

Il en est ainsi pour les travaux effectués sur la voie communale n° 318. Sur cette base, un fonds de 25 000 € est donc attribué.

Recensement — Le recensement aura lieu du 15 janvier au 15 février. Cela implique de créer deux emplois temporaires pour distribuer et collecter les questionnaires. Les crédits nécessaires à la rémunération seront inscrits au budget pour cette période.

Remboursement d'un sinistre — Un accrochage a eu lieu entre un véhicule des services techniques municipaux et un autre véhicule. La responsabilité de la commune n'est pas engagée. La société d'assurances du conducteur en tort prendra à sa charge le remboursement des réparations (560,40 €).

Vœux de la municipalité — Les Andréens seront conviés aux vœux du maire et du conseil municipal le dimanche 12 janvier à partir de 11 h à la salle intergénérationnelle.

Station de pompage de Ville-neuve — Le Syndicat des eaux impose la sécurisation de ce site. Une réflexion est en cours avec les riverains concernés, ces travaux revêtent néanmoins un caractère obligatoire.

Ordures ménagères — Compte tenu de l'augmentation très sensible du volume de la collecte sélective (sacs jaunes) en juillet et août, le Sictom propose des aménagements de la tournée de ramassage avec un passage supplémentaire, ceci sans impact sur le coût.

En outre, il s'avère que la commune fait office d'élève très moyen sur le tri sélectif, chacun devant se responsabiliser pour améliorer ce positionnement.

Rythmes scolaires — L'évaluation de ce premier trimestre sur la mise en place des temps d'activités périscolaires, conforte l'engagement qui a été pris par la municipalité.

Des ajustements sont évidemment nécessaires, la présence d'intervenants bénévoles permet de proposer des activités diverses avec un taux de participation avoisinant 90 % des élèves.

Afin de compléter cette palette d'offres un atelier jardinage sera créé et nécessite l'implantation d'une serre.

Vitrac

Concert en l'église



C'est dans son église fraîchement restaurée et chauffée que Vitrac accueillera, le dimanche 22 décembre à 16 h 30, l'ensemble féminin

Si on chantait-Dordogne, dirigé par Martine Rol.

Près de la jolie crèche, des voix de femmes s'élèveront pour annoncer et célébrer la venue toute proche de l'Enfant-Jésus. A la sortie, la chaleur du brasero rassemblera corps et chœur pour une dégustation de vin chaud et de pâtisseries.

L'entrée de ce concert est à participation libre. Venez nombreux fêter, certes un peu en avance, notre cher Nodolou !

Vézac

Carnet noir

Le maire et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles Jaubert et Pestourie pour le décès de Léonie Jaubert, née Pialat, âgée de 97 ans.

Léonie était la doyenne de la commune et demeurerait au Brugat.

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte les lundis 13 et 27 janvier.

Elle recherche toujours des bénévoles volontaires. S'adresser à la mairie, tél. 05 53 28 33 11.

Sainte
Nathalène

Contes de Noël

Un spectacle de contes et un goûter de Noël pour tous sont proposés le samedi 21 décembre à 17 h à la bibliothèque municipale.

Au programme : contes à voix nue, kamishibai et théâtre d'ombres.

La séance sera coanimée par les conteuses des ateliers contes des bibliothèques de Sainte-Nathalène et de Sarlat.

Entrée libre et gratuite.

Informations au 05 53 28 54 28 ou au 05 53 31 11 66.

Tamniès

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé du mercredi 25 décembre au mercredi 1^{er} janvier. Une permanence sera assurée le mardi 31 décembre de 9 h à 12 h pour les inscriptions sur la liste électorale.

En cas d'urgence, contacter le maire, Gérard Laborerie, téléphone : 06 80 87 97 86.

Concert de Noël

La section chorale du Foyer rural organise un petit concert de Noël le samedi 21 décembre à 21 h en l'église.

Entrée libre.

Le repas des aînés au son du Bel Canto...



Dimanche 8 décembre, l'Amicale laïque organisait son traditionnel repas des aînés. Ceux-ci avaient répondu nombreux à cette invitation annuelle. Les membres de l'association leur avaient préparé un menu

italien époustouffant et c'est dans une ambiance chaleureuse et amicale que tous se sont retrouvés. L'occasion qu'ils ont de se revoir, d'échanger leurs souvenirs de jeunesse, de nous les faire partager

leur a fait chaud au cœur. L'ambiance italienne jusque dans les chansons et la décoration a été appréciée. Donner du plaisir aux gens, resserrer les liens sociaux, voilà l'un des buts de l'Amicale.

vous voulez être vu !
Une grande Affiche augmente vos chances
Renseignez-vous
Imprimerie du Sarladais
05 53 59 00 38

Pour passer
de belles fêtes

Poissonnerie LA MARÉE Spécialité : poissons de petits bateaux

Pour les fêtes pensez à réserver vos plateaux de fruits de mer

Jean-Philippe MARI
Bols de Bouffarus - SARLAT
Partiels 06 81 05 06 00 - jpmari@marée.fr

La Ferme de Vialard
ASSOCIATION DE PRODUCTEURS

Pour les Fêtes de Fin d'année

Foie gras mi-cuit oie et canard
Figues et magrets fourrés au foie gras
Escargots cuisinés (6 € la douzaine)
Huîtres (7 € la douzaine n° 3) - Truites fumées
Chapons (11 € le kg) - Pintades - Canettes (8 € le kg)
Pigeonneaux (15,70 € le kg) - Dindes et oies à rôtir (10 € le kg)
Cailles (9,90 € le kg)
Perdreux - Faisans
Pain d'épices (18,50 € le kg)
Monbazillac - Chutney - Confit d'oignons safranés

Pensez à commander !

Bûches glacées
Nombreux parfums au choix

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE le dimanche 22 le matin
et les lundi 23 et mardi 24 toute la journée de 9 h à 18 h 30

OUVERT du lundi au jeudi
9 h-12 h 30 et 14 h-18 h 30
vendredi et samedi non-stop 9 h-18 h 30

ZA de Vialard - CARSAC
Tél. 05 53 31 98 50

VENTE DIRECTE de SANGLIER

Entier - Moitié
Quart - Civet
Côtes - Cuissots

LIVRAISON et DÉCOUPE GRATUITES

Passez vos commandes avant les fêtes !

Tél. 06 08 55 08 70
06 85 90 57 99
Fax 05 53 28 24 35

Maudif Coiffure

Coiffure à domicile
Homme - Femme - Enfant

06 81 85 61 21

Canton de Carlux

Canton de Domme

Carlux

Service d'assainissement

Pour joindre le Service d'assainissement non collectif, contactez M. Frayssé ou M. Savoye, tél. 05 53 28 48 51.

Carsac-Aillac

CHRISTINE COIFFURE
tél. 05 53 28 16 84
informe son aimable clientèle que le salon restera ouvert pour les fêtes les 22, 23 et 24 et les 29, 30 et 31 décembre. Cadeaux pour tous.

Sainte Mondane

Avis de la mairie

En raison des congés annuels, la mairie sera fermée du lundi 23 au vendredi 27 décembre.

Prats de-Carlux

Auberge
La Pradine Gourmande

OUVERT DURANT LA PÉRIODE D'HIVER

Menu corse
spécialités culinaires de l'île
Menu savoyard
fondue, tartiflette...

Corine et Jean-Michel Barreau
Le Bourg - Prats-de-Carlux
Réservations : 05 24 15 61 60

Simeyrols

Avis de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat sera fermé du mardi 24 décembre au soir au jeudi 2 janvier au matin.

Domme

Le maire a reçu les aînés



Dimanche 15 décembre, plus de quatre-vingts seniors, invités par la

municipalité, se sont réunis autour des tables de la salle de la Rode pour prendre part au traditionnel repas de fin d'année.

Veyrignac

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé du 24 décembre au 6 janvier. Une permanence sera assurée le mardi 31 décembre de 9 h à 12 h pour les inscriptions sur la liste électorale.

Le maire Jocelyne Lagrange a prononcé quelques mots d'accueil en remerciant les aînés d'avoir répondu nombreux à cette invitation. Du benjamin de 60 ans à la doyenne d'à peine 95 ans, ils étaient tous heureux de se rencontrer et ont apprécié le repas préparé par un traiteur.

Les amoureux de la valse et du tango, comme les nostalgiques des années soixante et quatre-vingt ont pu danser au son de l'orchestre Nelly Music. Tous ont déclaré avoir passé un bel après-midi.

Castelnaud La Chapelle

Avis de la mairie

En raison des congés de Noël, le secrétariat sera fermé du lundi 23 décembre au lundi 6 janvier à 9 h.

Une permanence sera assurée le mardi 31 décembre de 10 h à 12 h pour les inscriptions sur la liste électorale.

Daglan

AVIS DE DÉCÈS

Colette, Yvette, Jean-Pierre, Paulette, Jean-Paul et Jean-Jacques, ses enfants ; sa belle-fille ; ses neveux et nièces ; parents et alliés, ont la douleur de vous faire part du décès de

Armande BADOURES

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 21 décembre à 10 h en l'église de Daglan, suivies de l'inhumation au cimetière de cette commune.

Joyeuses fêtes !

Capillys Coiffure et **Le Salon Cénac**

Ouverture exceptionnelle les **LUNDIS 23 et 30** déc.

Pensez à faire plaisir autour de vous en offrant des bons cadeaux de votre choix

CAPILLYS COIFFURE
25, rue de Cahors - Résidence Labronie
SARLAT - 53 - D

LE SALON
La Traversée de Cénac
CÉNAC - 05 53 30 33 24

Boucherie **LACROIX**

CASTELNAUD LA CHAPELLE
05 53 29 41 19

vous propose une **VACHE SALERS**
née et élevée à Castelnau

ainsi que ses **produits festifs maison**

AU PANIER GARNI

VOS MENUS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

N'HÉSITEZ PAS À COMMANDER... NOUS PRÉPARONS !!!

FOIE GRAS : CUIT OU CRU, TERRINE, MI-CUIT, FROIDES FARCIÉS AU FOIE GRAS...

VOLAILLES FESTIVES
DINDE 10€ LE KG, OIES À RÔTIR 10€ LE KG, CHAPON 11€ LE KG, FREGONNEAUX, CAILLES, PERDREAUX...

N'OUBLIEZ PAS NOS DESSERTS AU CHOIX : BÛCHES ET GÂTEAUX

POUR UN MEILLEUR SERVICE
PASSEZ VOS COMMANDES DÈS QUE POSSIBLE AU :

05 53 59 10 01
Les Presses - 24200 SARLAT

Encore quelques places

CÉNAC-et-ST-JULIEN
Salle socioculturelle de la Borie
RÉVEILLON "Made in USA"
Spécial années 50 à 90 !

Animations live ! 2 groupes de musique 7 heures de spectacle

Menu de la Saint-Sylvestre

Soupe de champagne, blinis saumon fumé hot duck poêlé et abricots, onion rings
Foie gras, magret fumé, brochette de fruits frais chutney mangue, brioche de Sidney (Château la Sabatière, Monbazillac)
Papillote des Everglades, noix de St-Jacques gambas, sauce homardine à l'américaine (Château de l'Orangerie, Bordeaux Entre-deux-Mers)
Grand canyon Tennessee river gorge glace vanille (Jack Daniel's)
Caille laquée au sirop d'érable et jus de thym gratin du Maine, fagot d'asperges vertes (Château Fillon, Bordeaux)
Salade Times Square, Bleu Stilton et camembert vinaigre balsamique, huile de noisette (Château des Peyrichons, Bordeaux)
Brownie chocolat, crème anglaise à la menthe (Champagne De Peyrat)
Thé, café et ses Mystères de l'Ouest
Vins et champagne compris

Priorité à la danse !
Je vous sers Je patiente

Ambiance Déco ! Adultes : 85 €
Repas enfants (- de 12 ans) : 25 €
Infos et rés. 06 76 15 27 18
conceptaventures@yahoo.fr
Organisation : Conceptaventures

AUBERGE PECH MORTIER
24200 Marcillac-Saint-Quentin

Nouveaux gérants
Gaëlle et Sam vous accueillent tous les jours, sauf le mercredi

Soupe paysanne offerte
Cuisine traditionnelle
Grillades au feu de bois

Réveillon dansant de la St-Sylvestre 60 €

Kir de bienvenue
Terrine de gibier
Foie gras frais aux figues et son verre de monbazillac
Lotte aux pointes d'asperges
Granité
Tournedos de veau aux morilles
Pommes à la sarladaise
Assiette de fromage et salade
Profiteroles au caramel et une coupe de champagne

Réservations : 05 53 29 67 98

★ Pour les fêtes de Noël et de fin d'année ★

★ La Poissonnerie **DELBOS** ★

22, rue de la République - SARLAT

vous propose un **LARGE CHOIX** de **POISSONS** et **COQUILLAGES**
SAUMON FUMÉ Label Rouge et sauvage - **PRODUITS FESTIFS**

Ouverture non-stop de 7 h à 20 h
samedis 21 et 28 décembre
dimanches 22 et 29
lundis 23 et 30
De 8 h à 13 h
mercredis 25 déc. et 1^{er} janvier

PLATEAUX DE FRUITS DE MER & OUVERTURE D'HUITRES SUR COMMANDE

05 53 59 13 96

Golden Beef

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - RÔTISSERIE - TRAITEUR

Menu festif 14,90 €

- ★ Foie gras de canard entier mi-cuit 50 g
- ★ Vol-au-vent au ris de veau 150 g
- ★ Pavé de veau sauce forestière 200 g
- ★ Gratin dauphinois 150 g
- ★ Rocamadour

Grand choix de VOLAILLES FERMIERES
BŒUF et **VEAU** race **limousine** origine France

Avenue Aristide-Briand - SARLAT - 05 53 59 35 07

RÉVEILLON DANSANT
de la **ST-SYLVESTRE**

20 h - Salle des fêtes
ST-CYBRANET

Ambiance musette et variétés
assurée par l'orchestre

Zénith

50 €
Moins de 12 ans : 15 €

**Repas dansant servi
sous forme de buffet**

Apéritif et ses gourmandises
Velouté de nos sous-bois
Terrine de foie gras
Nems de saumon et leur sauce
Rôti de veau, sauce aux girolles
et son accompagnement
Salade - Fromage
Dessert
Café

Vin rouge et rosé de Bergerac
à volonté

Méthode champenoise

Renseignements et réservations
avant le 23 décembre

06 72 89 28 25 (Jérôme)

Org. : Saint-Cybranet Moto-club

Nouvel An à Maillac
SAINTE-NATHALÈNE
**Dîner dansant
de la St-Sylvestre**

66 € vins compris

Cocktail champagnisé Nuit de Foie
et ses mises en bouche

Soupe de nos grand-mères
et son chabrol

Duo de foie gras de canard entier
à la fleur de sel
et saumon de Norvège
fumé au bois de hêtre

Suprême de pintade farci
aux morilles et jus de truffes

Tatin de champignons et girolles
fondant de vitelottes
et pressé de légumes

Trilogie de fromages fins
et mesclun coloré

Précieux chocolat
au cœur de caramel au beurre salé

Café expresso et sa gourmandise

Côtes de Gascogne Tariquet Champagne
Les Premières Grives sur commande
Grand vin de Bordeaux au bar
Château Ogier de Gourgue 2008

Possibilité
(limitée)
de dormir
sur place

AMBIANCE POUR TOUS

Sur réservation : **05 53 59 22 12**

Le 1^{er} janvier vers 13 h (infos sur place)

Buffet dansant

**Reveillon de la
St-Sylvestre**

PAYRIGNAC
Salle des fêtes - Dès 19 h 30

Tenue chic, détail choc

Menu à 70 €

- Soupe pétillante et ses mises en bouche
- Foie gras de canard aux deux façons sauce acidulée aux agrumes
- Panier de la Mer au beurre blanc truffé saumon, lieu, gambas et Saint-Jacques
- Trou périgourdin
- Effeillé de magret de canard aux saveurs asiatiques
- Cabécou pané aux noix Salade d'hiver
- Barre chocolat croustillante à la mousse de châtaignes et marmelade de poires williams
- Café

Vin blanc et vin rouge
Champagne
1 bouteille pour 6 personnes

Animé par **ON-OFF**
trio acoustique & DJ

Rés. **05 65 41 69 01**
Soirée organisée par La Marcellande

Restaurant Bar - Terrasse
La Marcellande

**Menu
du 1^{er} janvier**

Menu à 45 €

- ★ Soupe pétillante et ses mises en bouche
- ★ Tarte fine de boudin blanc aux morilles et son foie poêlé
- ★ Filet de lieu au beurre blanc truffé
- ★ Effeillé de magret de canard aux saveurs asiatiques
- ★ Salade d'hiver et cabécou pané aux noix
- ★ Barre chocolat croustillante à la crème de châtaignes et marmelade de poires williams
- ★ Café

Vins compris :
Blanc, rouge et champagne
1 verre par plat

PAYRIGNAC - 05 65 41 69 01

**Le Bistrot
d'Épicure**

CASTELS
Entre Beynac et Saint-Cyprien

MENU DE NOËL
servi les 24 et 25 décembre

Amuse-bouche **40 €**

- Crème de topinambour au foie gras et petits lardons
- Cœur de saumon fondant à la crème d'aneth
Tagliatelles de concombre
mousse wasaby
- Tournedos de bœuf au parfum de morille, pommes grenailles
purée de châtaignes
- Verrine de parfait glacé au Grand Marnier
quenelle de chocolat, tulle à l'orange

Rens. et réservations
05 53 30 40 95

**Réveillon de la
St-Sylvestre**
à la salle des fêtes
de **CARLUX**
Rés. 05 53 29 74 11

**RESTAURANT
L'ESCALE**
SAINTE-NATHALÈNE
**Menu
de la SAINT-SYLVESTRE**

Kir royal
et ses amuse-bouche

Velouté d'asperges
Terrine de foie gras
compotée d'oignons

Demi-douzaine d'huîtres
Feuilleté au saumon
Trou normand

Rôti de veau sauce aux morilles
Pommes à la sarladaise et cèpes
Salade fromagère
Omelette norvégienne
Café et pousse-café

60 € - Moins de 10 ans, 20 €
Vins compris Rouge ordinaire
1 verre de Monbazillac
1/4 de Bordeaux Bel Air

1 salle accordéon
1 salle disco

Rés. **05 53**

RESTAURANT
9, pl. de la Petite-Rigaulte
SARLAT
L'Alexandre

**Réveillon de la
St-Sylvestre**

70 €

- Soupe de champagne et ses bouchées apéritives
1 verre par personne
- Velouté d'asperges
- Duo de foie gras mi-cuit et ses compotées de fruits du chef
- Brioche croustillante de Saint-Jacques et gambas du réveillon
- Tournedos de biche façon Rossini et ses accompagnements
- La pause du Périgord
- Assiette de notre région sur son lit de verdure
- Délice glacé de la nouvelle année et sa coupe de champagne

Le repas sera accompagné, au choix
d'une bouteille pour 2 (375 ml)
de Château Laurier
Bergerac rouge, 2011
ou de Côtes de Montravel
2010 blanc moelleux
ou de Montravel sec 2012 blanc

Sur réservation
05 53 59 16 04

Un tirage au sort pendant la soirée
permettra à l'un des convives
de voir son **repas offert**

**Hôtellerie
Malerite**

Le Bourg - BEYNAC

**Dîner prolongé
de la Saint-Sylvestre**
servi les 31 décembre et 1^{er} janvier

89 € boisson incluse*
- de 12 ans : **49 €**

Surprises...

- ★ Velouté de potiron au lait de coco
curry et queues de langoustines
- ★ Tartare de saumon mariné et Saint-Jacques aux herbes
- ★ Suprême de pintade roulé au foie gras, sauce morilles
légumes oubliés
- ★ Tartelette fine au chutney de figues
et rocamadour
- ★ Omelette norvégienne flambée
au Grand Marnier
- ★ Thé ou café

* 1 bouteille de vin (75 cl) pour 2

**Ambiance musicale
à cotillons**

Réservations : **05 53 29 50 06**

Canton de Domme

Daglan

Belle mobilisation pour le Téléthon

Le dévouement des bénévoles de Daglan, de Saint-Cybranet et de Castelnaud n'a pas failli pour cette édition du Téléthon 2013. Il a porté ses fruits. Les résultats sont à la hauteur des espérances des organisateurs. C'est une somme de 2 150 € qui a été collectée lors des deux manifestations : rando-moto de Saint-Cybranet le 7 décembre et repas le 14 à Daglan. Elle sera reversée dans son intégralité à l'Association française contre les

myopathies. De l'avis de tous, ce fut une réussite totale.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour la préparation et l'organisation de ces journées, aux généreux donateurs (mairie, commerçants des trois communes) et au chef Fabrice pour l'excellent repas qui a régalé les papilles.

Grolejac

Arrêt cardiaque
Grolejac au cœur de l'action

La mairie avait fort bien organisé la soirée de sensibilisation de sa population pour le secours aux victimes d'arrêt cardiaque. Quelque cent personnes y participaient ce 12 décembre à 20 h 30.

Après la signature des adhésions à la Réserve communale de sécurité civile et du protocole avec le Samu, le maire Gérard Brel a remis aux secouristes volontaires civils un brassard d'identification fluorescent pour les protéger et faciliter leurs interventions.

René Garrigou, ancien pompier de Paris et pilote du projet sur les cantons de Domme et de Villefranche, après avoir tiré un magnifique coup de chapeau à l'organisation des secours en Dordogne (Samu, pompiers et gendarmerie), a détaillé les raisons de la formation, par la Croix-Rouge de Sarlat, des secouristes volontaires civils et de la mise en place des défibrillateurs dans les zones rurales.

Il faut se rendre à l'évidence, les zones rurales sont trop éloignées des centres de secours pour que leurs interventions soient suffisamment rapides pour apporter un secours efficace aux victimes d'arrêt cardiaque.

A une vitesse acceptable, il faut compter, en moyenne, 1 km à la minute, pour un véhicule de secours, alors que l'on ne disposons que de 4 à 6 min pour tenter de sauver une victime d'arrêt cardiaque. Faites le compte ! Toute la volonté, très affirmée, des secours officiels, n'est pas suffisante pour porter secours, dans ce cas, uniquement à cause des distances à parcourir.

En zone rurale les maires ont bien compris la nécessité de mettre en place un dispositif de protection de la population, mais il ne faut pas oublier que le citoyen doit aussi participer largement au conditionnement de sa propre sécurité. N'oublions pas que les arrêts cardiaques se produisent à 70 % au domicile, au moment où le conjoint est seul avec la victime alors qu'une formation, d'une durée maximale de deux heures, est suffisante pour apprendre les dispositions qui peuvent sauver son proche ou son prochain.

Avec un peu de sang-froid il faut d'abord appeler puis rapidement masser et défibriller, sans oublier de guider les secours, pour un accès rapide aux lieux-dits, pas toujours faciles à trouver.

La présentation de sensibilisation était enrichie d'une projection de documents visuels, suivie d'une démonstration, très technique, d'un massage cardio-pulmonaire et de l'utilisation du défibrillateur par un anesthésiste de l'hôpital de Gourdon, lui-même habitant de Grolejac.

Cette réunion-débat a été un succès puisque plusieurs personnes ont manifesté le souhait de recevoir cette formation de base au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur.

Espérons, pour les victimes, que ce souhait de formation individuelle fera tache d'huile auprès d'un maximum d'habitants des communes rurales.

Nabirat

Livre-photo sur le village de Nabirat



Dimanche 15 décembre, dès l'ouverture de la mairie, les habitants se sont rendus sur le lieu de rencontres, impatients de découvrir le résultat du livre-photo. Le nombre de présents et leur enthousiasme témoignaient du succès de cette entreprise.

Cet ouvrage a été imaginé, mis en place et entièrement conçu bénévolement par Joël Arpaillage. Son but était de donner de son temps libre pour mettre au profit de la commune son talent et sa passion pour la photographie en illustrant un inventaire humain et architectural.

Ce projet a été élaboré en partenariat avec la commune qui a participé aux frais engendrés par le montage du document. En retour, pour compenser ces frais, une vente au profit de la commune a lieu au prix de 25 € pour les familles qui ont participé et de 30 € pour tout autre acheteur.

Cette vente se tient aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Rencontre entre auteurs et public

Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale est un lieu privilégié pour diverses manifestations culturelles.

Samedi 14 décembre, les animateurs ont proposé aux lecteurs une rencontre avec un auteur et un illustrateur originaires du Sarladais. La soirée était agrémentée d'un bol de tourin servi aux participants. Alyssia Banon et Olivier Trotoux ont donc commenté leurs contes illustrés qui ont la particularité d'être réalisés par des entreprises locales pour l'impression et la reliure.

Cette soirée a été une réussite et les personnes présentes ont apprécié cette formule tourin et lecture qui a permis une réelle rencontre entre les lecteurs et les auteurs. Ces derniers ont quitté leur place de conférenciers pour se mêler au public afin d'échanger sur leur choix d'une édition en auto-production. Ils ont également su faire aimer leurs contes et la qualité des illustrations a fait l'unanimité.

Il est presque certain que ce couple de créateurs sera de nouveau présent lors de futures manifestations sur la commune.



Alyssia Banon et Olivier Trotoux

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé du 23 décembre au 1^{er} janvier inclus. Une permanence sera assurée le mardi 31 décembre de 10 h à 12 h pour les inscriptions sur la liste électorale. Pour cette formalité, il est impératif de se munir d'une carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

En cas d'urgence, contacter le maire au 05 53 28 44 45.

Veyrines
de-Domme

Avis de la mairie

Le secrétariat sera fermé du 23 au 31 décembre. Une permanence sera assurée le 31 de 9 h à 11 h.

Saint-Laurent
La Vallée

Avis de la mairie

Plusieurs vols, notamment de métaux, ayant été constatés sur la commune, toute personne pouvant fournir des renseignements concernant des individus ou des véhicules suspects peut se rapprocher de la gendarmerie de Domme.

Il est, en outre, conseillé de faire preuve de prudence et de bon sens en fermant à clé votre domicile et votre véhicule en cas d'absence.

Saint-Cybranet

Affluence record
au dojo

Mardi 17 décembre, de nombreux enfants et parents se sont retrouvés sur le tatami du dojo de Saint-Cybranet. L'entraîneur, Benjamin Niggli, a remis des ceintures aux plus assidus, récompensant le travail de ces derniers mois.

Les judokas et leurs parents se sont ensuite rassemblés autour d'un apéritif offert par le club. Pendant que les plus grands proposaient une animation musicale et des tours de magie, les plus petits profitaient des cadeaux du père Noël.

Reprise des entraînements le mardi 7 janvier à partir de 17 h.

**BOUCHERIE CHARCUTERIE
TRAITEUR Loïc RÉGNIER**

à Grolejac, tél. 05 53 28 57 74.

Pour les fêtes de fin d'année, la boucherie vous propose : chapons (11,90 € le kg), dindes (11,90 € le kg), oies (14,90 € le kg), poulardes (14,90 € le kg), pintades chaponnées (15,50 € le kg), tournedos de bœuf (39,90 € le kg), tournedos de canard (22,90 € le kg), rôti de bœuf (21,50 € le kg), farce maison nature ou marrons (9,50 € le kg). Toutes nos volailles sont prêtes à cuire. Pensez à passer vos commandes.

Canton de Salignac

Salignac-Eyvignes

Pour les fêtes de fin d'année, LA FERME DE LA CONTEYRIE à Salignac, téléphone : 05 53 28 84 45, 05 53 28 84 41, 06 30 55 05 24, vous propose : chapons (11 € le kg), dindes (10 € le kg), oies à rôtir (10 € le kg), pintades, canettes de Barbarie, colverts, pigeons, rôtis de poulet, de pintades et de chapons farcis ou non, paupiettes de poulet.

Service d'assainissement

Pour joindre le Service d'assainissement non collectif, contacter M. Fraysse ou M. Savoye, tél. 05 53 28 48 51.

Canton de Domme

Saint-Cybranet

Chalets du Bois de la Pause

Découvrez les Chalets du Bois de la Pause qui vous accueillent tout au long de l'année pour des séjours romantiques avec leurs spas intérieurs privatifs !

Pour vos week-ends en amoureux, anniversaire de mariage ou de rencontre.

Ambiance romantique. Détente. Intimité.

Venez vous détendre et oublier le stress de la vie quotidienne...

SAINT-CYBRANET 06 72 89 28 25 www.leschaletsduboisdelapause.com

Traditionnel concert d'avant Noël en l'église d'Eyvignes



Le Gospel Go avec Tahiana, son chef de chœur, au piano

(Photo Michèle Jourdain)

À Eyvignes, dimanche 15 décembre, le public comme les amis du Sentier des fontaines n'ont pas boudé les plaisirs que l'association leur avait concocté. Cette année, c'était la Récréation, groupe de Gramat dirigé et accompagné à la guitare par Lola Calvet, qui ouvrait

l'après-midi avec des chants à consonance africaine d'une belle douceur. Le groupe revenait en seconde partie avec la belle chanson française. Le Gospel Go de Gourdon, accompagné au piano par son chef de chœur Tahiana, a à son tour réjoui l'assemblée avec des

standards du genre, jusqu'à un final réunissant les deux chorales dans un " Happy Day " endiablé. Ce moment magique s'est poursuivi sous le chapiteau par la dégustation de boissons chaudes et de pâtisseries concoctées par les membres de l'association.

IL EST DE BON TON
DE NE PAS SE
SERVIR
LE
PREMIER



(SAUF DEVANT LES OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR RENAULTSHOP.FR)

RENAULT
SHOP.FR

VOTRE RENAULT NEUVE IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE.

Gamme thermique Renault : consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,2/8,2. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 83/214. Consommations homologuées selon réglementations applicables.

RENAULT QUALITY MADE : la qualité par Renault.

Renault présente **ES**

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE



Canton de Salignac

Salignac Eyvigues

Restaurant Bar Florent COMBROUX

Mardi 24 décembre

REPAS DE NOËL 37€

Ambiance assurée par **MATHIEU MARTINIE**

BAL OUVERT À TOUS
Entrée à la soirée : 10 €

46350 MASCLAT
Renseignements et réservations
05 65 37 61 01

Tournoi d'échecs juniors

L'Échiquier salignacois organise son premier tournoi juniors le samedi 21 décembre de 14 h à 17 h à la salle de la mairie.

Ouvert aux écoliers du primaire et aux collégiens. Inscription obligatoire. Participation : 3 €, gratuite pour les jeunes licenciés à un club d'échecs.

Renseignements : M. Alves, tél. 06 37 69 58 33.

Boucherie charcuterie Evlyne & Jean-Luc DUPPERRET

Pour les fêtes de fin d'année

Viandes (rôti de veau et de bœuf agneau, tournedos, côtes de bœuf)

Volailles (dindes, oies, chapons poulardes, canettes, pintades, caillies)

Gibier sur commande

Bon Noël et bonne année 2014
★ Salignac - 05 53 28 91 47 ★

Ouvert **LUNDIS 23 & 30** toute la journée

Trouvé

Une jeune chienne de couleur noir et feu, croisée berger et beauceron, sans puce ni tatouage, a été recueillie au Landre.

Renseignements auprès de la communauté de communes du Salignacois, tél. 05 53 30 43 57.

Nadaillac

Noël

Une messe sera célébrée le mardi 24 décembre à 21 h 30 en l'église où vous pourrez admirer une crèche vivante.

Après l'office, des boissons chaudes et des friandises seront offertes par le Comité des fêtes à la salle des fêtes.

Archignac

Auberge d'Imbès

Ouvert du 26 décembre au 1^{er} janvier midi et soir

La Gratadie - ARCHIGNAC

Carte des Fêtes		Menu à 24 €		
Plateau de canapés salés (48 pcs) ...	35 €	tous les midis de la semaine vendredi et samedi soir dimanche midi		
Plateau de canapés sucrés (46 pcs) ...	40 €	Mise en bouche surprise		
A la carte à emporter (prix par pers.)		Entrées		
Galantine de saumon ...	5,80 €	Crostini de sole et sa mousse d'avocat		
Coquille Saint-Jacques ...	7,50 €	ou Compression de foie gras à l'arichaut et noisette		
Tourtière du Périgord ...	7,00 €	ou Tourtière du Périgord		
Compression de foie gras artichaut et noisette ...	6,50 €	Plats		
Escargots de Bourgogne (à doux) ...	6,50 €	Veau aux morilles ou Bar rôti au fenouil ou Suprême de pintade sauce Périgieux		
Chapon aux cèpes ...	6,90 €	Desserts		
Suprême de pintade aux morilles ...	7,40 €	Profiteroles au chocolat ou Tarte fine ou Frisson au chocolat ou Vacherin		
Caille farcie au foie gras ...	8,00 €	Pensez à réserver vos tables pour vos repas d'entreprise de fin d'année		
Civet de chevreuil ...	6,10 €	05 53 28 95 50 - 06 14 39 54 52		
Filet de bœuf en croûte (10 pers.) ...	9,80 €	aubergedimbès@orange.fr www.aubergedimbès.com		
Fagot de haricots verts ...	1,10 €			
Galette de pommes de terre ...	1,00 €			
Pomme dauphine ...	1,10 €			
Pomme duchesse ...	1,00 €			

Du travail pour les lutins archignacois



Les bénévoles travaillent dans la bonne humeur

(Photo Claude Lacombe)

Peu de personnes le savent, mais depuis plus de vingt ans le père

Noël installe, le temps d'une soirée, en toute discrétion et avec la complicité et l'aide du Foyer rural (FR), un de ses ateliers à Archignac.

Une nouvelle fois, un photographe a pu pénétrer dans la salle où des membres du FR – qui s'affairaient quelques jours plus tôt afin qu'Archilivres 15 soit toujours une réussite –, puisent dans une montagne de crottes en chocolat, de bonbons, de pralinés, de papillotes, pour remplir des sachets d'un assortiment de douceurs destiné à leurs concitoyens. Chaque foyer archignacois a donc pu en recevoir quelques jours plus tard, accompagné des vœux de Noël et de Nouvel An de la part du FR né il y a près de quarante ans... A ce jour, en vingt et un ans, on peut estimer que l'association en a distribué plus de 2 600 !

L'atelier a déjà fermé ses portes. Ce geste d'amitié est, semble-t-il, rare dans le département.

Saint-Crépin Carluet

LOTO

de l'Entente Saint-Crépin/Salignac

Samedi 21 décembre - 20 h 30

Salle des fêtes - **SALIGNAC**

Bon d'achat de 300 €

week-end détente, téléviseur Led, jambon repas au restaurant, bons d'achat...

2 € le carton - 10 € les 7
15 € les 11 - 20 € les 15

Partie gratuite pour les enfants

Partie Elan salignacois. Carton : 3 €

Tablette tactile, week-end pour 2, friteuse

Canton de Saint-Cyprien

Saint-Cyprien

Dimanche 22 déc. - 14 h 30
Salle des fêtes - **ST-CYPRIEN**

LOTO

du Comité **FNACA** de Coux/St-Cyprien

BON D'ACHAT de 250 €
1 RÉVEILLON COMPLET
10 bûches de Noël
10 bourriches d'huîtres
10 chapons

1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 13
— Bourriche : 15 lots —

Marnac

Avis de la mairie

En raison des congés de fin d'année, le secrétariat sera fermé du lundi 23 décembre au 3 janvier inclus.

Une permanence sera assurée le mardi 31 décembre de 14 h à 16 h pour les inscriptions sur la liste électorale.

Saint-Geniès

ST-GENIÈS

MARCHÉ aux TRUFFES

Tous les DIMANCHES MATIN jusqu'à fin février de 8 h 30 à 12 h salle de l'ancienne mairie

Marché traditionnel le dimanche

Produits régionaux, artisanat huîtres, truites, vins, fromages...

MARCHÉ de NOËL

Dimanche 22 déc. toute la journée

Bibliothèque

Elle sera fermée du 21 décembre au 5 janvier.

Réouverture le 6 janvier.

LA VIEILLE GRANGE, la Bastide, à Saint-Geniès. BALS dès 15 h : dimanche 22 décembre avec André ALLE et dimanche 29 avec Fernand CHEVALIER.

Comité de jumelage Saint-Geniès/Le Juch



Le Comité de jumelage Saint-Geniès/Le Juch a tenu son assemblée générale samedi 14 décembre en présence du maire Michel Lajugie.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, la présidente Paulette Biancucci a donné la parole à Patrick Lagorce, trésorier, qui a brossé le bilan de l'année écoulée. Puis, manifestation par manifestation, il a fait un point complet de la situation financière, avec un bilan des plus satisfaisants.

Un peu plus ardu fut l'examen du renouvellement du bureau. A l'issue de la discussion, l'association s'est

dotée de trois coprésidentes : Mme Rubon, Paulette Biancucci et Annette Rhodes. Elles seront secondées par Christian Lamaze, secrétaire ; Jacquie Cumer, secrétaire adjointe ; Patrick Lagorce, trésorier ; Piéto Biancucci, trésorier adjoint.

La mise à jour du conseil d'administration étant faite, le maire a pris la parole pour féliciter et remercier toutes les personnes qui assurent la bonne marche du Comité et son dynamisme. Il indiqua que la subvention de la commune serait attribuée.

La réunion s'est achevée par le verre de l'amitié.

Canton de
Saint-Cyprien

Audrix

Bal des Rois
et reine du canton

Le Comité des fêtes et loisirs organise son traditionnel bal des Rois le samedi 18 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Cyprien. A cette occasion aura lieu l'élection de la reine du canton et de ses deux dauphines.

Le comité organisateur lance donc un appel à candidatures à toutes les jeunes filles de la région qui voudraient tenter cette belle expérience.

Les candidates devront être célibataires, avoir 16 ans ou plus et mesurer plus de 1,65 m.

Le public de cette soirée votera pour la candidate de son choix et un jury validera l'élection.

La présentation des candidates se fera par un passage en robe longue et un passage en maillot de bain (maillot une pièce fourni). Il faudra se munir d'un collant (sans démarcation) et d'une paire de chaussures à talons hauts. Les cheveux devront être lavés de la veille (important).

Les candidates sont invitées à se présenter dès 15 h pour l'élaboration de la soirée. Puis des coiffeuses et des esthéticiennes seront présentes pour leur mise en beauté.

Inscriptions auprès de Betty Préaux au 05 53 04 26 96 ou au 06 81 72 80 77.

Saint
Chamassy

Quine de l'an

Le Comité des fêtes organise un loto le vendredi 27 décembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Nombreux lots : bons d'achat, dont un de 150 €, canards gras avec foie, jambons, bourriches d'huîtres, filets garnis, corbeilles de fruits et de légumes, plateaux de fromages.

Grande tombola gourmande.

Saint-Vincent
de-Cosse

Marché de Noël

Dimanche 15 décembre après-midi, l'association Les Amis de Saint-Vincent-de-Cosse a organisé, avec le même succès que les années précédentes, le marché de Noël dans la salle des fêtes de la mairie.

Lors de cette cinquième édition, un public fidèle a pu admirer le travail des membres de l'association : crêches, centres de table, couronnes, marque-pages, marque-pages, ronds de serviettes, cartes de vœux, décorations de table et de sapin, et autres objets de décoration liés aux fêtes de fin d'année. Tout avait été fait à partir de matériaux récupérés et détournés, de végétaux, et de façon artisanale, écologique et originale.

Des gâteaux, des friandises et des boissons chaudes ont été offerts aux visiteurs.

Canton de Montignac

Montignac-sur-Vézère

Hommage à Nelson Mandela



(Photo Pierre Fock)

Vendredi 13 décembre au Centre culturel (CC), la municipalité, l'Amicale laïque du Montignacois, l'association Le Chaudron et le conseil général participaient à l'hommage rendu à Nelson Mandela, figure emblématique d'Afrique du Sud, décédé le 5 décembre.

L'instant était particulier pour Montignac qui inaugurerait, le 31 juillet 2010, lors du Festival de danses et de musiques du monde, le CC qui porte le nom de cet homme qui incarnait le rassemblement des peuples du monde entier. Une des maximes de Nelson Mandela est inscrite sur le fronton du Centre : " Etre libre, ce n'est pas simplement briser ses chaînes, mais vivre d'une façon qui respecte et accroisse la liberté des autres ".

Marie-France Peiro, présidente du Chaudron, et le maire Laurent Mathieu ont retracé en quelques mots le parcours de Madiba tandis

que Bernard Criner, président de l'Amicale, soulignait les grands principes qui ont animé la vie de l'homme en insistant sur sa détermination à ne pas se venger mais plutôt à vivre ensemble.

La cérémonie était ponctuée d'extraits lus par les enfants du conseil municipal des jeunes. L'hommage s'achevait par le dépôt d'une gerbe.

**PLANTS
TRUFFIERS**
CERTIFIÉS CTIFL
PÉPINIÈRE DE PUYMÈGE
Bois de l'Orme - MONTIGNAC
05 53 51 38 19
20 ans d'expérience à votre service

Départ à la retraite



Patrick Dezon (à gauche)

(Photo Pierre Fock)

Tout le personnel de la mairie et des services techniques étaient réunis, jeudi 12 décembre, pour le départ à la retraite de Patrick Dezon.

Après un court passage dans le secteur privé, Patrick Dezon a rejoint la collectivité locale le 14 juin 1976 comme maçon. Il devenait agent de maîtrise en 1986, contrôleur de travaux, puis était nommé directeur des services techniques le 1^{er} juillet 1996, en charge des vingt agents de l'équipe technique.

Lors d'une petite cérémonie, le maire Laurent Mathieu l'a qualifié

d'acteur efficace du service public, ouvert aux techniques nouvelles, toujours d'une grande disponibilité. Jacques Cabanel, conseiller général du canton, qui l'avait embauché alors qu'il occupait la charge de premier magistrat, a souligné quant à lui son sérieux, sa rigueur et sa gentillesse. Marina Lamoureux, comptable dans l'équipe de la mairie, a témoigné du plaisir qu'elle avait eu à travailler à ses côtés.

Toute l'équipe lui a souhaité une bonne retraite. C'est Gilles Delbos qui lui succédera.

Plazac

Médaille pour soixante-quatre années
de permis de chasse

André Robert (au centre), entouré du maire, de M. Mazelaygue et de ses amis chasseurs (Photo Alain Marchier)

Dimanche 15 décembre, André Robert, âgé de 85 ans, pilier de l'Amicale des chasseurs, a été décoré de la médaille d'argent de la Fédération des chasseurs de la Dordogne (FDC 24) en récompense de ses soixante-quatre permis et de ses nombreuses années de dynamiques activités au sein du bureau.

La médaille lui a été remise par M. Mazelaygue, administrateur de la FDC 24 pour le Périgord Noir, en présence du maire Robert Delbary,

de nombreux amis de l'association et des présidents des sociétés de chasse limitrophes.

Le premier magistrat de la commune a félicité l'heureux récipiendaire, soulignant par là même sa satisfaction quant à l'action d'une telle association et l'importance du rôle de ses adeptes au sein du monde agricole.

Un copieux repas les a ensuite réunis, pendant lequel souvenirs et histoires de chasse allaient bon train.

Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac

Les musiciens de L'Espérance
ont changé de présidentRaymond Marty (3^e en partant de la gauche) a passé la baguette à Christian Ferry (3^e en partant de la droite) (Photo Alain Marchier)

Samedi 14 décembre, la société de musique L'Espérance de Rouffignac tenait son assemblée générale.

Le président Raymond Marty a souhaité la bienvenue aux présents et ouvert la séance. Dans ses différents rapports (moral et d'activité), il a précisé que les engagements pris en 2012 avaient bien été respectés en 2013.

La société a participé à diverses manifestations : cérémonies du 8-Mai et du 11-Novembre sur les communes de Rouffignac et de La Douze ; animation des fêtes traditionnelles de Rouffignac (Pentecôte et Saint-Roch) ; organisation de la fête de la Sainte-Cécile. Elle a également pris part à quelques animations avec la société de musique La Concorde terrassonnaise.

Le président a aussi remercié les municipalités de Rouffignac et de La Douze et le conseil général de la Dordogne pour leur soutien financier. Un remerciement particulier à tous les musiciens de Terrasson pour leur présence constante et appréciée à tous les rendez-vous.

Le bureau a été renouvelé et se compose comme suit : président, Christian Ferry ; vice-présidents, Hervé Monteillet et Didier Labrousse ; trésorière, Sylvie Labrousse ; secrétaire, Jérôme Aubarbier. Direction musicale : Olivier Ferry.

L'Espérance, avec un parc d'instruments en excellent état, des tenues renouvelées et une trésorerie saine, peut envisager avec optimisme son avenir. La société de musique de Rouffignac souhaite vivement apporter sa contribution pour la formation musicale sur le territoire redéfini de la nouvelle communauté de communes (CC).

Rendez-vous sera pris avec les nouveaux responsables de la CC Vallée de l'Homme.

L'initiation musicale pourrait s'organiser au sein de l'école primaire (nouveaux rythmes scolaires) et trouver un relais, un support, en parallèle au temps scolaire, auprès des associations musicales déjà existantes et reconnues du territoire.

Contacts : 06 76 52 64 91.

Canton de Belvès

Belvès

Ordures ménagères

La collecte des sacs jaunes et des cartons du mercredi 25 décembre est reportée au jeudi 26 et celle du 1^{er} janvier au jeudi 2.

Fin d'année au Cias

Samedi 14 décembre, le Centre intercommunal d'action sociale (Cias) avait invité un panel de ses composantes – maires du canton ou leurs représentants, membres du conseil d'administration, personnel administratif, aides à domicile et bénéficiaires du service – à participer à son repas de fin d'année.

Le Cias, service cantonal, peut apporter aux personnes âgées des réponses et de la chaleur humaine sous la forme d'aide à la toilette, au lever, aux repas et aux courses, d'heures de repassage ou d'entretien du logement, ainsi que tous les petits travaux de jardinage ou de réparation...

2014 sera l'année de la réalisation du nouveau schéma départemental avec la fusion des communautés de communes. Cette nouvelle entité nommée Vallée Dordogne et Forêt Bessède n'intègre pas aujourd'hui l'action sociale. S'adosser demain à la nouvelle communauté de communes permettra au Cias d'être plus fort pour continuer et améliorer son action.

Le Cias c'est 39 aides à domicile, 1 comptable, Sylvie Cajot, 1 responsable secteur, Isabelle Peyret, qui est chargée de monter les dossiers pour les bénéficiaires et de coordonner les actions aux domiciles de ceux-ci, et 2 secrétaires, Nadia Erradouanne et Colette, pour les plannings et le portage de repas.

En conclusion de ce temps convivial, la présidente Sylvie Merlihot a présenté ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Connaître les raisons d'un combat



Michel Lasserre a dédié de nombreux livres

(Photo Bernard Malhache)

Samedi 14 décembre, Michel Lasserre a dédié son nouveau livre, "Train de vie en Périgord", à la Maison de la presse. Tous les inconditionnels du rail, et en particulier tous ceux de Périgord Rail Plus, se sont retrouvés autour de l'auteur, savourant la victoire de leurs amis du Lot qui, le même jour, venaient d'obtenir que certains trains

La Nuit de la lumière en musique



Tout est prêt pour la chorale

(Photo Bernard Malhache)

L'Association des commerçants et artisans de Belvès, l'Acab, qui a choisi pour devise Vivre Belvès, va frapper un grand coup samedi 21 décembre de 18 h à 20 h en embrasant la cité... Du jamais vu !

La population est appelée à éclairer les maisons, tout comme le seront les édifices publics. Des centaines de luminions devraient briller à chaque fenêtre pour l'immense défilé qui se terminera par un vin chaud ou un chocolat, au goût de chacun, et de délicieuses gaufres ou crêpes offertes par l'association. L'Ensemble vocal se joindra à la fête.

A 16 h 30, accompagnée de quelques élèves de l'école de musique et placée sous la direction d'Andrée Westeel-Bellync, avec au piano Anne Derex, la chorale se produira à l'hôpital. Comme chaque année, elle fera passer un agréable moment aux résidents. A 18 h, elle rejoindra le public sous la halle à l'invitation des commerçants, puis le public pourra profiter d'une animation musicale (chants classiques et de Noël) dans la grande salle de la mairie, avant de prendre part à un buffet offert par l'Acab.

Depuis son réveil, l'association des commerçants apporte une contribution festive non négligeable à la vie du village.

D'autre part la bûche de Belvès a été mise en vedette. Soulignons que ce patrimoine gastronomique a bénéficié, l'été dernier, des recherches de Bernard Parisot qui a rendu un hommage à Pierre Lacam, né à Belvès en 1936, célèbre pâtissier parisien créateur de ce traditionnel dessert. Sa recette figure sur les invitations lancées par l'Acab pour la Nuit de la lumière. Mais si votre recette est différente, vous pouvez la déposer à Presse Papier Belvès (Maison de la Presse) ; elle viendra s'ajouter aux 3 000 recettes consignées dans le "Mémorial de la pâtisserie" de Pierre Lacam.

Monplaisant

Norbert Garrigue est décédé



Norbert était bien connu en Belvésois (Photo Bernard Malhache)

Norbert Garrigue nous a quittés le jeudi 12 décembre. Norbert était né le 2 août 1925 à Sireuil. Il épousa Yolande Fauchier le 15 mars 1952 à Monplaisant et le couple fonda son foyer dans la propriété familiale des Fauchier. De cette union naquirent Nicole, Michel et Jean-Luc, qui donnèrent à Yolande et Norbert la joie d'avoir quatre petits-enfants.

Norbert siégea pendant plusieurs mandatures au sein du conseil municipal de Monplaisant, à l'époque de Jean Salanier.

Il était très estimé de ses voisins et de ses concitoyens. C'est pourquoi samedi 14 décembre c'est une nombreuse assistance qui a accompagné Norbert à sa dernière demeure.

Vers un recensement du petit patrimoine



M. Vilatte, adjoint en charge des Affaires culturelles, Mme Choubier des Musées de Belvès et Mme Schunck de La Pierre Angulaire (Photo DR)

Jeudi 12 décembre, les membres de la commission culturelle de la municipalité et les adhérents de l'association Les Musées de Belvès (LMB) ont été invités à une réunion sur le thème du petit patrimoine. Une vingtaine de personnes fort intéressées se sont réunies. En effet, c'est à la demande de la municipalité que LMB vont piloter cette opération d'inventaire de ces édifices : lavoirs, cabanes, pigeonniers, croix de chemin, etc. qui pimentent nos beaux paysages.

Mme Schunck, présidente de La Pierre Angulaire, association bien connue à qui le conseil général a confié la mission d'inventaire sur

l'ensemble du département, accompagnée des délégués du Sarladais, a expliqué clairement ce qu'il fallait entendre par petit patrimoine. Elle a présenté le site Web de l'association www.lapierreangulaire24.fr

Le principe d'une réunion publique ultérieure a été retenu lorsque les premiers dossiers concernant Belvès et les environs auront été réalisés. Un échange avec la salle a ensuite eu lieu.

L'accent a été mis sur tout l'intérêt que représentent ces témoignages de la vie rurale d'autrefois, celle de nos parents et de grands-parents, témoignages parfois tombés dans l'oubli.

Saint-Germain de-Belvès

Carnet noir



Le chanoine Chinouil était très connu à Périgueux (Photo archives famille Chinouil)

Le chanoine Robert-Henri Chinouil s'est éteint le mercredi 11 décembre à l'âge de 90 ans à la maison de retraite de Domme. Il s'agissait d'une figure du village où tout le monde continuait à l'appeler, par habitude, "l'abbé". Il était le fils d'un officier de l'armée de terre qui fut également le premier magistrat de la commune où il joua un rôle déterminant à bien des égards. Au cours d'une jeunesse passée dans différentes villes de garnisons au hasard des mutations de son père, Robert-Henri reçut une solide éducation religieuse, mais il suivit aussi des études scientifiques universitaires : mathématiques, physique, chimie, calcul différentiel et calcul intégral, minéralogie, qu'il menait de front avec des activités théâtrales au Conservatoire de Toulouse. Plus tard, les Chantiers de jeunesse, la Résistance au sein du groupe FFI Castelréal, puis le service militaire en Allemagne n'ont pas été pour lui des étapes naturelles de préparation au séminaire. Mais sa vocation, bien ancrée dès 1946, l'a conduit, à l'issue de cinq ans de formation à l'Institut catholique de Toulouse, à son ordination dans la cathédrale Saint-Front à Périgueux.

Pendant trente-cinq ans il a enseigné au lycée Saint-Joseph de Périgueux et nombreux sont les anciens élèves qui aujourd'hui se souviennent de lui. " Dans les échanges d'idées, il savait écarter l'accessoire, l'anecdote, et donner un sens profond à ce qui pouvait paraître au départ difficile à comprendre. Rien de ce qu'il disait n'était improvisé, mais au contraire soigneusement mûri et poli pour faire ressortir l'essentiel ", devaient déclarer ses neveux dans l'hommage qu'ils lui ont rendu le lundi 16 décembre lors de ses obsèques en l'église de la Cité. Il a toujours été très attaché à la propriété familiale occupée par ses ancêtres, agriculteurs, depuis plus de trois siècles au lieu-dit Gourzat. Très conservateur, il avait amassé de multiples documents sur l'histoire de Saint-Germain ou des environs et les communiquait volontiers à qui s'y intéressait. Membre de la Société historique et archéologique du Périgord, il restait en contact avec tous les historiens locaux.

À la retraite de l'enseignement, il était affecté à la cathédrale Saint-Front et prêchait régulièrement le dimanche. Ses homélies étaient reconnues comme claires et bien cadrées. Il guidait aussi souvent des visites de la cathédrale en faisant ressortir tous les aspects religieux de l'architecture du lieu.

L'hommage rendu à Périgueux s'est poursuivi par l'inhumation dans le caveau familial à Saint-Germain-de-Belvès.

Le défunt était chevalier des Palmes académiques.

Canton de Villefranche

Villefranche-du-Périgord

Retraites agricoles. Le combat continue



La tribune

(Photo Daniel Conchou)

Les retraités agricoles du canton se sont réunis le samedi 14 décembre sous la présidence de Clément Escande et en présence des élus, des représentants locaux, régionaux et nationaux de l'Association nationale des retraités agricoles de France. L'assemblée était peu nombreuse mais reste toujours motivée.

Les divers intervenants, dont Germinal Peiro, ont fait part des propositions de rattrapage pour les petites retraites des exploitants agricoles : il y a eu quelques avancées, mais il reste beaucoup à faire. Les uns et les autres ont toutefois exprimé, avec force parfois, leur déception et leur colère, car l'attente a assez duré.

Jeanine Delfour, la présidente nationale, a rendu compte de ses

demandes qu'elle réitérera auprès du gouvernement et précise qu'il y a des avancées timides, mais les retraites agricoles sont encore loin du compte.

A partir du 1^{er} janvier, seulement 557 000 retraités agricoles sur 1,6 million vont bénéficier d'une légère revalorisation (en moyenne plus ou moins 29 € mensuels). Ce seront essentiellement des conjoints et des aides familiaux. Si la prise d'effet est bien au 1^{er} janvier, les versements n'interviendront guère avant le courant du premier semestre.

D'autre part, les femmes s'indignent d'entendre répéter qu'elles n'ont pas cotisé. Les conjointes de chefs d'exploitation bénéficient à juste titre d'une retraite dite forfaitaire non pas issue de la solidarité nationale mais bien de droits générés

par les cotisations individuelles pour chaque membre majeur de la famille, versées à cet effet par le chef d'exploitation tout au long de sa carrière. Cette retraite est inférieure à celle du chef d'exploitation, car les conjoints ont été exclus du système dit proportionnel.

Le bureau : président, Clément Escande ; vice-présidents, Marcelle Vignaud et Guy Lala ; secrétaire, Laurette Florenty ; secrétaire adjointe, Jeanine Brouqui ; trésorière, Jeanette Labroue ; trésorier adjoint, Georges Vignaud ; commissaire aux comptes, Michel Delpech ; déléguée à la condition féminine, Odette Boudie.

Un copieux repas a été servi dans un restaurant local à l'issue de la réunion.

Loto

L'ES Villefranche basket organise un quine le samedi 4 janvier à 21 h au foyer rural.

Nombreux lots, dont six canards gras avec foie, six kilos de foie gras, six kilos d'entrecôtes, six kilos de magrets, aspirateur eau et poussière, deux caissettes de pièces de boucherie d'une valeur de 80 € chacune, corbeille gourmande, un jambon + six bouteilles de vin, etc.

1 € le carton.

Bourriche dotée de vingt lots, dont un jambon : 2 € les cinq tickets.

Buvette, crêpes.

Campagnac lès-Quercy

Concert de Noël

Grâce à l'aide de nombreux partenaires et la communauté de communes, la Fédération culturelle du Pays du châtaignier propose un concert le samedi 21 décembre à 18 h en l'église, avec l'ensemble Orfeo 2000 sous la direction de Jean-Pierre Menuge (flûte à bec) bien connu des Périgourdiens.

Avec Jean Goujon (flûte à bec), Caroline Menuge et Izana Soria (violin baroque), Miguel Garcia (alto baroque), Amandine Menuge (violoncelle baroque), Zeljko Manic (clavecin).

Au programme : des œuvres de Vivaldi, Corrette, Händel, Corelli. Entre les pièces de musique seront lus des passages d'un extrait de " les Lettres de mon moulin " : " les Trois Messes basses " d'Alphonse Daudet. Cette lecture apportera au concert un caractère insolite et ludique parfaitement adapté à un public d'enfants comme à un public plus âgé.

Après le concert, le public sera invité à partager une dégustation de vin chaud et à découvrir les spritz, petits gâteaux anglais de Noël.

Entrée : 10 €. Gratuité pour les moins de 16 ans. Vente des places à l'Office de tourisme ou avant le début du concert.

Canton de Terrasson

Le Lardin-Saint-Lazare

BOUCHERIE CHARCUTERIE
SARL
LABOUYSSARIE
3, place Faure
LE LARDIN-SAINT-LAZARE

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2014

sur les
MARCHÉS
de Cénac le mardi matin
de Sarlat le samedi

Pour les fêtes de fin d'année, pensez à passer vos commandes
au **06 40 46 45 87**
ou au **05 53 50 30 79**

Condat sur-Vézère

Sortie mycologique du 16 novembre

En partenariat avec la Société mycologique du Périgord (SMP), Condat Animations a proposé une journée champignons à laquelle une trentaine de personnes ont participé. Cette sortie qui paraissait se dérouler un peu tardivement dans la saison mycologique s'est révélée très riche en diversité. En effet, cette cueillette a permis de collecter et d'identifier quatre-vingt-cinq espèces sur notre commune. Il a pu être mis en évidence la qualité du biotope et la diversité des milieux qui expliquent une telle diversité d'espèces identifiées au cours de cette journée. Ce fut l'occasion d'aborder, avec les quelques jeunes présents, l'importance de préserver les milieux faunistiques variés se traduisant par un nombre d'espèces important et de nombreux champignons comestibles. D'autres champignons sans intérêt culinaire ont été appréciés pour leurs formes, leurs couleurs, leurs parfums ou leurs goûts. Effectivement, pour classer certains d'entre eux, en plus d'une analyse morphologique, il a fallu faire appel à tous les sens en relevant des parfums de farine, de rave, de soufre, de miel... ou des saveurs pimentées, épicées...

Les néophytes ont pu bénéficier de conseils très enrichissants. Ce fut l'occasion de découvrir la relation entre les champignons et le milieu dans lequel ils se multiplient.

Enfin quelques champignons, une dizaine environ, allant de faiblement toxiques à mortels ont pu être identifiés avec certitude. C'est également l'occasion de rappeler aux chercheurs de champignons que l'identification est une discipline rigoureuse et qui requiert un minimum d'expérience.

Tous les dimanches, thé dansant
Salle L'ENTRACTE
TERRASSON-LAVILLEDIEU
Dimanche 22 décembre - 14 h 30

THÉ DANSANT
avec **Alain VIGNEAU**
et son orchestre

Entrée : 10 € - Pâtisseries - Buvette
Organisation : Les Amis du rétro
Rés. 05 55 74 20 61 - 06 08 52 86 69

Canton du Buisson

Le Buisson de-Cadouin

Groupe de parole

L'association Le Passage organise une table ronde sur la perte d'un être cher le jeudi 19 décembre de 20 h à 21 h au Pôle de rencontres, place André-Boissière. Le thème choisi est le suivant : comment vivre le deuil en période de fêtes.

Dans cet espace d'accueil, d'écoute et de respect de l'intimité de chacun, vous pourrez exprimer vos vécus, vos ressentis, vos émotions et vos pensées, vos interrogations.

Vous serez accueilli dans la bienveillance, le non-jugement et une totale confidentialité.

Infos au 05 53 27 23 31.

Département du Lot

Mémento gourdonnais

Dimanche 22 et Mercredi 25 décembre

Médecins de garde

Appelez votre médecin traitant qui vous communiquera les coordonnées.

EDF Service	Tél. 05 65 41 30 59	Hôpital	Tél. 05 65 27 65 27
Mairie	Tél. 05 65 27 01 10	Gendarmerie	Tél. 05 65 41 00 17
Sous-préfecture	Tél. 05 65 41 00 08	SNCF	Tél. 05 65 41 02 19

Vous avez dit Noël ?



Jean-Pierre Menuge

(Photo Daniel Conchou)

L'origine des chants de Noël remonte au Moyen Âge. Diffusés partout dans le monde chrétien par les colporteurs, ils racontent la Nativité et évoquent les traditions liées à l'une des fêtes les plus populaires de l'année. Les plus célèbres compositeurs de l'époque baroque écrivent pour le temps de Noël, comme Charpentier et sa célèbre " Messe de minuit ", des organistes comme Daquin ou Corrette, Corelli et son concerto " Fatto per la notte di natale ".

Dimanche 22 décembre à 17 h en l'église, Orfeo 2000, sous la direction de Jean-Pierre Menuge, et la chorale de Villefranche-du-Périgord et l'ensemble vocal Chœur

à cœur de Meyrals (une cinquantaine de choristes), sous la baguette de Jean-Luc Redureau, proposeront de faire revivre ces musiques dans la magie de Noël et des veillées pastorales avec un magnifique programme longuement préparé : Arcangelo Corelli, Johann Sebastian Bach, Johann Pachelbel et la " Messe de minuit " de Marc-Antoine Charpentier à quatre voix, flûtes et violons, chœur et instruments.

Entrée : 12 €. Gratuité pour les moins de 16 ans.

Vente des places à l'Office de tourisme et sur place avant le début du concert.

Rugby

L'agenda du CASPN

Samedi 21 décembre, les moins de 7 ans, les moins de 9 ans, les moins de 11 ans et les moins de 13 ans effectueront leur entraînement au stade de Madrazès de 14 h à 16 h.

Les moins de 15 ans auront également entraînement.

Matches de championnat pour les cadets, les Territoriaux à XII évolueront au stade Marcel-Celles à Argentat à 15 h 30 (départ du car vers 12 h) et les Teulière A rencontreront Langon au stade de Bastié à Vitrac à 15 h.

Les juniors Balandrade recevront Langon à la Plaine des jeux de La Canéda à 15 h.

Repas. Dimanche 12 janvier, à l'occasion du match de championnat de France de fédérale 2 opposant Sarlat à Belvès, le CASPN organise un déjeuner ouvert à tous sous le chapiteau du stade de Madrazès.

Le prix est fixé à 15 € par personne (entrée au stade comprise).

Réservez dès à présent votre place auprès du secrétariat, tél. 05 53 31 08 21.

US Cénac. Prochaine journée

La première partie du championnat vient de se terminer. A l'issue de cette phase aller, l'équipe fanion finit première de sa poule avec trente-sept points pour huit victoires et une défaite. La réserve est cinquième avec cinq victoires et quatre défaites. La formation féminine prend la septième place sur dix avec quatre victoires et cinq défaites.

Agenda. Dimanche 22 décembre au stade Stéphane-Branchat, pour

le compte de la première journée retour du championnat, les Cénacois recevront les Lot-et-Garonnais de Colayrac-Saint-Cirq. Les équipes réserves en découdront à 14 h et les premières à 15 h 30.

Dernière minute. A partir de 18 h à la Borie, un vieux monsieur vêtu de rouge avec une grande barbe blanche se promènera avec sa hotte !

Salignac reçoit Thiviers

Pour le compte de la dixième journée de la phase de brassage, le Rugby-club cantonal salignacois, deuxième au classement, recevra le Club athlétique thibérien, cinquième, au stade de Borrèze le dimanche 22 décembre.

Ce match sera le dernier avant la trêve des confiseurs et les joueurs auront envie d'ajouter une dernière victoire à domicile afin de pouvoir

aborder les fêtes de fin d'année dans la joie et la bonne humeur.

Et si les jaune et bleu ont gagné le match aller à Thiviers, ils devront rester vigilants sur leur pelouse face à une équipe revancharde et qui a besoin de prendre des points pour remonter au classement. C'est donc à une rencontre qui s'annonce d'ores et déjà passionnante que les supporters sont invités à assister.

Basket-ball

ES Villefranche-du-Périgord basket

Malgré un manque de réussite dans leurs tirs, mais restées sérieuses en défense, les **benjamins** sont parvenues à contenir une belle équipe d'Issac et à s'imposer 29 à 26.

Après avoir pris l'avantage au troisième quart-temps, les Villefrançoises, croyant avoir gagné avant la fin du match, font peur à leurs supporters dans le dernier quart temps. Suivant une bonne dynamique depuis deux matches, elles ont été volontaires. On espère les retrouver aussi motivées après un repos de Noël bien mérité.

A l'issue du dernier match de leur phase, avec sept victoires contre deux défaites, les **cadettes** finissent ex aequo avec l'ASPTT Périgueux !

Après un début de match tendu, l'ASPTT prend le large et laisse les Villefrançoises à douze points de retard à la pause, 21 à 33. Mais ces dernières passent à la vitesse supérieure, notamment en défense : 21-15 au troisième quart. Il reste alors

six points à rattraper. Grâce à un superbe 22-12 au dernier quart elles remportent le match devant un public déchaîné et explosent de joie au buzzer !

Un grand merci pour elles au public venu nombreux les aider à obtenir cette victoire à l'arraché !

Les **minimes** se sont lourdement inclinées 39 à 84 contre une très solide équipe de l'ASPTT Périgueux. La seconde phase devrait être plus au niveau de cette équipe et, du coup, plus intéressante. Beaucoup de travail au retour des vacances !

Les **seniors** ont perdu dans les dernières secondes de la rencontre face au leader vaincu de leur poule, l'AOL Périgueux. Un match sous haute tension, avec deux formations se rendant coup pour coup et produisant une défense et un jeu rapide agréables à regarder. C'est sur la dernière action de jeu que les Villefrançoises se laissent surprendre et perdent 83 à 85.

Football

FC Sarlat/Marcillac Périgord Noir La A dans le dur, espoir pour la B



L'école de football

Seniors A. Honneur. Mérignac/Arzac : 2 - FC Sarlat/Marcillac Périgord Noir : 0.

Après l'exploit réalisé le samedi précédent face au Stade bordelais en Coupe d'Aquitaine, on espérait fortement que les Sarladais allaient se servir de cette dynamique pour enchaîner et se relancer... mais malheureusement ils sont retombés dans leurs déboires du championnat où la spirale négative continue.

Lors de cette rencontre dans la banlieue bordelaise et face à une formation largement à leur portée, qui, la semaine dernière chez les Croisés de Bayonne, a reçu une sévère correction (7-2), les gars du Périgord Noir n'ont pu éviter une nouvelle défaite. Sur les neuf journées de la compétition c'est le septième échec, et de plus dans ce match ils offrent deux buts à leurs adversaires sur deux grosses erreurs défensives. Et lorsque la chance ne veut pas sourire, ils ratent un penalty par Ipek, arrêté par le gardien, et un tir sur le poteau. Comme quoi quand cela ne veut pas rire, tout va mal.

Désormais situé à la dernière place, avec deux points de retard

sur Trélissac B et trois sur Anglet B, et pour la première fois depuis dix-neuf ans de division honneur, le FCSMPN se retrouve dans le dur. Les Sarladais vont devoir se serrer les coudes et retrouver un esprit de guerriers pour se sortir de là et très rapidement, même si c'est l'équipe en forme du moment de la DH, le Blanquefort de Michel Pavon, qui se profile à l'horizon le samedi 21 décembre à la Plaine des jeux.

Certes il reste encore dix-sept journées à disputer avant la fin du championnat, mais il faut réagir très vite. Ce groupe doit se vider les tripes et retrouver ses vertus de solidarité et d'orgueil pour stopper cette psychose.

Seniors B. Promotion de ligue. FCSMPN : 1 - Pays Dropt : 0. But d'Albié sur penalty.

Pour ce dernier match de l'année, les Sarladais espéraient bien obtenir le succès afin de passer les fêtes au chaud, comme l'avait dit et prévu le coach Sam Borie.

Dans cette rencontre très équilibrée et physique avec des occasions de part et d'autre, ils ont réussi une bonne prestation qui leur permet d'occuper la septième place de la

poule juste avant la trêve, de quoi espérer une bonne année 2014 avec, pourquoi pas, souhaitons-le, l'accession en promotion honneur...

Seniors C. Promotion de première division. Creysse : 3 - FCSMPN : 0.

Ce week-end avec l'absence de douze éléments, blessés ou suspendus, entre les trois équipes seniors du club, cette formation n'a pas pu évoluer faute d'effectif.

En 2014, il va falloir resserrer les boulons...

U13 B. Coupe de Dordogne. Le FCSMPN sera en finale.

Samedi 14 décembre, au stade Saint-Michel, pour ce tour de coupe départementale, les joueurs d'Alex Albié étaient opposés à Pays de Beaumont et Montignac B. Ils ont su arracher leur qualification grâce à leur habileté aux jonglages qui départage deux équipes ex aequo.

Dans le premier match face à Pays de Beaumont, les Sarladais ont ouvert le score par Kylian après trente secondes de jeu, mais ils ont raté trop d'occasions et les adversaires ont égalisé.

La seconde rencontre a été décisive et les petits Sarladais se sont imposés 2 à 0 grâce à Enzo et Nathan, mais surtout grâce à une bonne défense de Johan et à l'efficacité du gardien Thomas.

Ils disputeront la finale le 12 avril.

U11 C. Deuxième phase, deuxième niveau.

Sur le terrain de Cendrieux, les joueurs de Christophe ont connu leurs premiers victoires, et de quelle manière !

Ils l'ont emporté 8 à 2 face aux Bisons des Eyzies-de-Tayac, puis 6 à 2 contre Hautefort.

Bravo à ce groupe et chapeau à Maël et Mathias, auteurs de douze buts à eux deux. Des victoires qui en appellent d'autres.

Le week-end du club. Samedi 21 décembre, les seniors A recevront Blanquefort à 19 h à la Plaine des jeux de La Canéda.

Dimanche 22, les seniors filles se rendront à Excideuil.

Fin d'année bien négociée à l'US Paulin/Nadaillac Jayac/Borrèze

Dimanche 15 décembre, les **seniors B** effectuaient un long déplacement à Sainte-Sabine-Born pour affronter l'Entente Naussannes/Sainte-Sabine.

Après une première période aboutie, les Paulinois scorent à deux reprises par William sur penalty et par Thibault. Alors qu'ils auraient pu mener plus largement à la pause ils jouent à se faire peur en seconde période, et les locaux, plus entreprenants, dominent les débats sans toutefois réussir à revenir à la marque.

Les réservistes enregistrent donc un nouveau succès qui les place en milieu de tableau juste avant la trêve des confiseurs, mais ils ont des matches en retard par rapport aux autres équipes.

Au Sol de pierre, les **seniors A** recevaient la solide formation de

l'Entente Périgord Noir football qui caracolait en tête du classement de la poule.

D'entrée de jeu les visiteurs donnent le ton de la rencontre mais les Paulinois, eux aussi, entrent bien dans la partie et les défenseurs, parfaitement en place, font le boulot. La première période est plutôt équilibrée avec une grosse occasion manquée pour Périgord Noir et des incursions locales de Melvin, Antoine et Pierrick qui ne font pas mouche.

Changement de scénario durant le second acte où les Paulinois ouvrent le score suite à une montée rageuse de Pierre qui sert Melvin sur un plateau. Dès lors, les visiteurs prennent les débats en main et tentent de revenir au score, mais les défenseurs restent très vigilants et soudés. La fin de la partie est indécise, les visiteurs ratent l'éga-

lisation sur une parade spectaculaire de Jérôme et les locaux négocient mal les contres qui auraient pu les mettre à l'abri plus tôt. Le match se termine sur une victoire paulinoise acquise au mérite, mais dans une ambiance particulière suite à la sérieuse blessure de Kiki, à qui le club souhaite un prompt rétablissement.

A noter le bon arbitrage d'un bénévole de l'équipe adverse.

En manque d'effectif, les **seniors filles** ont dû déclarer forfait contre Périgord Vert.

Agenda. Vendredi 20 décembre, dernier entraînement suivi du repas de Noël où tous les licenciés du club sont conviés.

Reprise des entraînements le vendredi 3 janvier.

AS Portugais de Sarlat Deux défaites et une victoire

U18. Un coleader réaliste.

Samedi 15 décembre au Mascolet, les jeunes de l'entente l'Élan salignacois/ASPS recevaient la solide équipe de l'entente Meyrals/Limeuil 2, deuxième du championnat. Plus aguerris, les visiteurs se sont imposés 4 à 2. Buts du U18 Edouard Dorléan suite à un bon tir du reconverti en attaque Valentin Jardel, et de Diogo Silva qui a transformé un très bon coup franc direct.

Après un bon sermon du coach Martial Sabot ils ont mieux joué en seconde période, mais il reste l'éternel problème des gardiens, Lucas Barrière a dû céder sa place à Florian Cousseyl.

En 2014, les U18 entameront un nouveau championnat.

Seniors A. Leaders.

Malgré leur courte défaite 2 à 3 à Belvès, les Portugais de Sarlat occupent la première place de la poule B de D2 en raison du match opposant l'Entente Marquay/Tamniès à Vergt qui devra être rejoué.

Durant cette rencontre le coach Mabilio Carvalho a retrouvé ses terres et son ancien club avec un grand pincement au cœur ! Chaque équipe a eu sa mi-temps. Filipe Pereira a marqué un but sur un bon travail de Marc Girodeau et Chris-

topher Balat a conclu sur une belle action de Marco.

Le match s'est déroulé dans un très bon esprit avec un excellent arbitrage de Jérôme Grandcoin. Tous n'ont pas démerité, mais il faudra toujours garder le même esprit conquérant pour la reprise après la trêve des confiseurs.

Seniors B. Test réussi.

Les réservistes se sont imposés 2 à 1 au Bugue dans une rencontre très disputée et bien dirigée par Didier Laville, arbitre officiel.

Joël Peixoto a ouvert le score et les locaux n'ont pas abdicqué. Les "béistes" portugais ont concrétisé par un doublé de Joël suite à une acrobatie de Khalil Benayoun.

Toujours invaincus, cette victoire leur permet de se rapprocher de la première place. Ils impressionnent de match en match avec une ossature de joueurs expérimentés, techniques et collectifs.

Les conditions météorologiques sont favorables et le calendrier n'a que peu de retard, cela permet de repousser la journée du 5 au 12 janvier aux lieux et horaires prévus. La journée du 10 novembre avait été reportée au 5 janvier en raison du mauvais temps.

US Les Coquelicots de Meyrals Seuls les U18 ont gagné



L'équipe des U16-U17-U18

Jeudi 12 décembre en soirée, les vétérans recevaient les anciens de Sarlat à Meyrals. Des deux côtés les joueurs étaient saisis par le froid. A dix contre dix, les plus courageux ont joué une partie agréable, mais les locaux se sont inclinés 4 à 0.

Samedi 14, les U18 se rendaient à Saint-Crépin-Carlucet.

Quinze minutes après le coup d'envoi, les Meyralais ouvrent le score par Guillaume Alvès qui marque ainsi son retour dans la compé-

titon, et il n'en reste pas là puisqu'il double la mise dix minutes plus tard. Sur une erreur du gardien des Coquelicots, les locaux inscrivent un but. Ludovic Gaillard, sur un contre, permet à ses coéquipiers d'inscrire leur troisième but. Leurs adversaires ne baissent pas les bras et parviennent à revenir au score. Ils bénéficient même d'un penalty, mais Quentin Duchier réussit à le repousser. Dans le dernier quart d'heure, les Meyralais enfoncent le clou par Guillaume Alvès. Score final, 4 à 2.

Dimanche 15, les seniors A se déplaçaient à Condat. Ils ont tenu vingt minutes mais ont cédé par la suite, et ce malgré les bons arrêts d'Augustin Delaire.

La seconde mi-temps a vu les locaux prendre le match à leur compte et marquer à quatre reprises. Score final, 5 à 0 pour Condat.

Cette nouvelle défaite reflète le manque d'implication à l'entraînement. Il faudra se reprendre en 2014 pour pouvoir penser au maintien.

AS Rouffignac/Plazac Carton plein pour les trois équipes !

L'équipe A se hisse à la première place.

Samedi 14 décembre en soirée, dans un brouillard intense, les Rouffignacois se sont imposés 4 à 0 face à la lanterne rouge l'Entente Saint-Crépin/Salignac. Avec deux buts par mi-temps et une domination quasi permanente malgré des conditions de jeu difficiles, le vert et bleu ont rempli leur contrat. Pour la première fois de la saison ils s'installent dans le fauteuil de leader, profitant de la défaite de Terrasson à Mareuil.

Détournant du bout du pied un coup franc de R. Debernard, Morgan Burgho ouvre le score à la 15^e mi-

nute. Fred Grégis coupe un centre de Bastien Donzeau, 2 à 0 à la 40^e. Puis Damien Pérez, à la 46^e, imité par Romain Debernard à la 75^e, inscrivent un but au cours d'une période à sens unique.

Deuxième victoire à l'extérieur de la B.

Les réservistes poursuivent de belle manière leur championnat en l'emportant 3 à 0 à Hautefort.

Dès la 5^e minute, Morgan Maurin marque sur une superbe action individuelle. Il faut ensuite attendre la 40^e pour voir Sylvain Laurenço, décalé par Mickaël Almeida, aggraver le score.

La seconde période est moins enlevée et encore plus rugueuse. Malgré tout le vert et bleu enfoncent le clou.

L'équipe termine l'année sur la deuxième marche du podium.

La C n'est pas en reste.

En lever de rideau des seniors B, les joueurs de Jérémy Serindat ont fait preuve d'un excellent esprit qui leur a permis de s'imposer eux aussi 3 à 0. Si Anthony Juarez, à deux reprises, et Yannick Dalbavie étaient les buteurs du jour, c'est l'ensemble du groupe et l'arbitre bénévole de Hautefort qui sont à féliciter.

Victoire de l'US Campagnac Daglan/Saint-Laurent foot

Dimanche 15 décembre, les seniors de l'USCDSL recevaient l'Entente Saint-Crépin/Salignac 2 au complexe sportif Jacques-Maradène de Campagnac-lès-Quercy.

Le match débute à vive allure. Les Salignacois ouvrent le score à la 36^e minute et les locaux égalisent dans la foulée à la 41^e par Mickaël Friconnet qui effectue son premier match de la saison. Au terme de la première mi-temps, les deux équipes rentrent aux vestiaires sur un score de parité, 1 partout.

Après la pause, les visiteurs reprennent très rapidement l'avan-

tage mais Stéphane Messonnier égalise à la 61^e. La rencontre est très ouverte et fort disputée et les Campagnacois auront le dernier mot grâce à David Bouteil qui marque à la 88^e. Score final, 3 à 2 pour l'USCDSL qui reste placée en milieu de tableau dans une poule au classement très serré.

Félicitations à Patrick Leroux, dirigeant de l'Entente Saint-Crépin/Salignac, qui a arbitré la rencontre en l'absence du référent officiel.

Le club dédie cette victoire à Jean-not Célérier, le "journaliste officiel", actuellement hospitalisé.

Entente Marquay/Tamniès La réserve leader

Dimanche 15 décembre, les seniors A recevaient Vergt. Malheureusement seule la première mi-temps a pu se jouer, car à la reprise un Vernois s'est blessé, ce qui a nécessité l'intervention des pompiers. Le match sera donc à rejouer.

Pour leur dernière rencontre avant la trêve des confiseurs, les seniors B se rendaient à Monpazier. Un match qui s'annonçait difficile contre une équipe qui souhaitait rattracher le milieu de tableau.

Les joueurs de la Beune débutent la partie avec beaucoup d'envie et se procurent de nombreuses occasions. Leur attaque, emmenée par les très bon Arthur Roulland et Adrien Delmas, presse, mais les locaux repoussent. Il faut attendre la 25^e minute pour voir une belle tête de Yann Cossardeaux qui trouve la barre transversale, puis une frappe puissante de Romain Le Digabel qui passe à quelques centimètres de la cage adverse. Les visiteurs ne démeritent pas et à la 35^e Maxou Charlier profite d'un ballon mal

repoussé par la défense pour placer une belle frappe et ouvrir la marque. Le score est de 0 à 1 à la pause.

Les Monpaziérois entament la seconde période d'une façon différente que la première et bouclent les rangs de l'EMT. Les riverains de la Beune ne se procurent plus d'opportunités et subissent le match. Sur une erreur défensive, le numéro neuf se présente seul devant Alain et égalise, 1 partout. Il ne reste plus que trente minutes pour inverser la tendance. Mais les troupes sont fatiguées et subissent le jeu. C'est alors que le coach adjoint Jacki Bayle (qui a assuré l'intérim) entre en action en faisant jouer Cyril et Adrien. Coaching payant puisque à la 87^e Cyril tire un magnifique corner sur la tête de Quentin Albié qui trompe le gardien, 1 à 2. Les dernières minutes sont crispantes, l'EMT resserre ses rangs et dans les derniers instants Adrien Delmas est récompensé de son très bon match en inscrivant une tête rageuse sous la barre transversale du portier local. Score final, 1 à 3.

Les Salignacoises victorieuses malgré une partie bien en dessous de leurs qualités

Seniors filles. Entente Saint-Crépin/Salignac : 4 - Coursac : 2.

Après une première période guère passionnante et un jeu équilibré, les joueuses rentrent aux vestiaires. Claire Albrand a gardé sa cage inviolée tout au long de cette mi-temps, sa prestation en tant que goal augmente en qualité au fil des matches. La ligne arrière, composée de Myriam André, Aurélie Viale et Emilie Delmont, ne fait que mettre des ballons hors de portée des Coursacoises. Nicole Maccari et Patricia Soares, au milieu, ne peuvent pas garder ou récupérer la balle dans leur secteur de jeu. Avec toutes ces difficultés, le jeu n'évolue pas souvent vers la ligne d'attaque composée de Myriam Lacotte et Noémie Lesvignes. Les

quelques occasions de part et d'autre n'aboutissent pas, les tirs au but des locales sont peu cadrés ou sont stoppés par une gardienne coursacoise très talentueuse. Dans les vestiaires, une mise au point est nécessaire, le jeu produit ne reflète pas les capacités footballistique des filles de l'Entente et elles le savent.

La seconde période débute avec Marion Martel en attaque, Morgane et Laura Pujol à l'arrière. Suite à un cafouillage devant la cage des visiteuses, le ballon finit enfin dans les filets et permet aux jaunes et bleus d'ouvrir la marque. Ce but sera suivi d'un autre peu de temps après, sur une bonne passe suivie d'un débordement de Marion Martel et d'une frappe. Mais lors d'une intrusion des Coursacoises dans le camp des locales et d'un ballon mal négocié par la défense, c'est dans la cage de Claire que le ballon atterrit. Un manque d'attention et un peu d'agacement car on ne joue pas bien, suffisent à faire une faute sanctionnée par Francis Dubois, arbitre du jour. Ce coup franc à 18 m lobe Claire qui ne peut que s'en vouloir de s'être un peu trop avancée. 2 partout, tout est à refaire et le jeu

n'est pas limpide. Tout peut arriver dans cette partie où les filles de l'Entente n'arrivent pas à entrer dans ce match qu'elles devraient dominer. Il reste un peu plus de quinze minutes lorsque Noémie Lesvignes redonne l'avantage à l'ESCSB avec un tir dévissé qui surprend la gardienne. Les Salignacoises se remotent pour garder le score à leur avantage. Les visiteuses jouent à sept après une sortie sur blessure et pas de remplacement possible. Les jaunes et bleus profitent de cet avantage pour clore le score. Sur un très bon centre de Marion, Patricia Soares reprend le ballon de volée et envoie un boulet dans la cage des roses.

Bravo aux jeunes joueuses pour leurs prestations, à l'exception de Laura Pujol qui avait fêté son dixième anniversaire la veille ! Bon anniversaire quand même ! A souligner la présence de Chrystèle Marjara qui complétait l'équipe et qui n'est pas rentrée. Merci à Francis et Didier Duprat pour leur arbitrage très correct et honnête.

Agenda. Dimanche 22 décembre à 15 h, les filles recevront Prignonieux au Mascolet.

Football

Football-club belvésois La victoire du courage !

Dimanche 15 décembre au complexe sportif du Bos à Belvès, devant de nombreux spectateurs, les **seniors A** recevaient l'AS Portugais de Sarlat pour un match de haut de tableau. Une rencontre particulière avec l'ancien coach du club Mabilio Carvalho aux commandes de l'équipe lusitanienne. Les joueurs de la Bessède ont remporté une victoire à l'arraché très importante sur le score de 3 à 2 pour ce dernier match avant la trêve. Doublé de Sidi Baddedrine et but de Clément Humblot.

Les Portugais inscrivent le premier but, puis Sidi égalise. Les visiteurs repassent devant, avant que Sidi ne réduise de nouveau le score. Dans les dernières minutes, Clément Humblot permet aux Belvésois de remporter la partie. Un match avec une mi-temps pour chaque équipe et un bel esprit sur le terrain.

Bon arbitrage du référé du jour Jérôme Grancoin.

Cette victoire au courage permet à l'équipe belvésoise de se

replacer en course pour le haut de tableau !

Les **seniors B** accueillent la Jeunesse sportive La Canéda et ont obtenu le match nul, 2 partout, grâce à un doublé d'Anthony Lefebvre. Un bon résultat face à une formation bien classée en championnat.

Champions des matches nuls et toujours invaincus en championnat, les **U18** ne sont pas parvenus à gagner. Ils devaient l'emporter à Champcevinol pour monter en première division, c'est raté ! Ils ont obtenu un score de parité, 1 partout. But de Yann Belledent.

Ecole de football Entente Belvès/La Ménaurie.

Lourde défaite des **U13** qui se sont inclinés 1 à 7 face au FC Sarlat/Marcillac PN.

Les **U11** disputaient un plateau à Cendrieux et sont revenus avec une victoire et une défaite !

Handball

Les Sarladaises encore en course en Coupe de France



L'équipe des moins de 11 ans mixte

Samedi 14 décembre, c'est avec un effectif réduit que les **moins de 11 ans mixte** du Sarlat handball Périgord Noir se déplaçaient à Lalinde pour disputer deux matches chez une équipe qui les avait battus à l'aller.

Durant le premier match, les Sarladaises dominent grâce à leur défense solide, leurs actions collectives en attaque et leur réussite au tir. Ils l'emportent sur un score de 14 à 7.

La seconde rencontre est plus difficile, la fatigue et l'absence de remplaçants ne les aident pas beaucoup. Cela se ressent par des attaques moins précises, mais les bleus restent appliqués en défense, ce qui leur permet de gagner 7 à 5.

Un grand bravo aux joueuses et aux personnes qui les ont suivies.

A Sarlat, l'**équipe 1 des moins de 13 ans garçons** recevait Champcevinol 2.

Dès l'entame, les riverains de la Cuze ont été gênés par une très bonne défense étagée. De plus, le gabarit des adversaires du jour était au-dessus de leur. Ils se sont donnés à fond et le résultat ne reflète malheureusement pas leurs efforts. Score final, 8 à 25.

La 2 accueillait quant à elle Chamiers, une équipe qui était sur le papier largement à leur portée.

Après trois bonnes premières minutes, les bleus lâchent prise et ne respectent plus les consignes. Ils s'en sortent miraculeusement avec un but de retard à la fin du premier tiers temps. Dans les deux derniers quarts d'heure tout s'effondre et ils ne parviennent même plus à faire des choses simples. On peut remercier Jimmy, gardien, qui, grâce à tous ses arrêts, a évité que la défaite ne soit encore plus sévère. Score final, 11 à 19.

Les **moins de 18 ans garçons** terminent la première phase à la deuxième place. La qualification pour les tridépartementaux, qui était l'objectif du début de saison, est donc acquise. Le dernier match à Fumel a été sérieux dans l'ensemble. Les Sarladaises ont réalisé des actions collectives de bonne qualité en attaque et tous les joueurs de l'équipe ont marqué. Victoire sans surprise 39 à 16. La solidité défensive devra être plus constante lors de la seconde phase pour continuer à progresser et à bien figurer au classement final.

Merci à Nicolas d'être venu aider ses coéquipiers et surtout d'avoir réalisé un bon match malgré la pression inutile.

Dimanche 15 après-midi, les **seniors filles** tentaient de se qualifier lors d'un trente-deuxième de

finale de la Coupe de France face à Artigues. Elles s'attendaient donc à un match compliqué, très physique et viril, et ce fut le cas.

D'entrée de match les Girondines imposent leur jeu rapide et mènent 4-2 à la 5^e minute. Mais les Sarladaises ne se laissent pas impressionner et augmentent leur intensité défensive, leur infligeant du coup un 5-1. Les deux équipes se neutralisent ensuite jusqu'à la pause et rejoignent les vestiaires sur le score de 10 à 7 pour Sarlat.

À la reprise, on sent les Belettes plus motivées que jamais et, grâce à une attaque efficace, une défense agressive et grâce aussi à la gardienne Elodie qui multiplie les arrêts, elles atteignent la 47^e minute avec six buts d'avance (16-10) et on pense même que le match est plié à la 52^e (18-12). Mais les huit dernières minutes vont être d'un suspense éprouvant. Artigues ne s'avoue pas vaincu et l'expérience de ses joueuses l'emporte sur le courage des Sarladaises qui ont tout donné jusque-là. Les visiteuses remontent but par but tandis que le public, omniprésent, pousse les locales jusqu'à leurs dernières ressources. Artigues n'est plus qu'à un but à la dernière minute de jeu et le coup de sifflet final retentit sur un score de 18 à 17.

Tout le monde est debout dans les tribunes. Même le club voisin de Vallée Vézère s'est joint au public qui acclame les Belettes dont le souhait de la veille était d'"Aller plus haut"... C'est fait !

Bonne prestation avec à la clé la qualification pour le prochain tour de Coupe de France.

Agenda. Dimanche 22 décembre, un seul match en retard se déroulera au gymnase de La Canéda avec les moins de 13 ans garçons.

Retour sur les terrains pour les autres équipes dès le 11 janvier.

Repas de Noël. Il a eu lieu dans la joie et la bonne humeur le vendredi 13 décembre, et comme chaque année ce fut un régal pour les papilles.

Tennis

Tennis-club sarladais



L'équipe des 15/16 ans, victorieuse dimanche
De gauche à droite : Paul Genson, Tristan Cauvin et Maxime Boissonnade

Tournoi interne. Résultats de la sixième semaine.

Simple dames, neuvième tour (demi-finales) : Laurence Dumas, 15/5, bat Emeline Compain, 15/4, 6/0 6/1 ; Cécile Pinel, 15/4, bat Manon Hivert, 15/5, 6/0 4/6 6/4.

Simple messieurs, quatorzième tour : Romain Lamblin, 15/5, bat Lucas Gauthier, 15/3, 6/4 7/5 ; Thierry Dumas, 15/2, bat Amboudillahi Abdourahim, 15/5, 6/2 6/2 ; Guillaume Corso, 15/2, bat Frédéric Vandenplas, 15/4, 6/1 6/2. **Quinzième tour (quarts de finale) :** Erwan Lallier, 15/1, bat Romain Lamblin, 6/2 6/4 ; Thierry Dumas bat Guillaume Corso, 6/2 6/4.

Consolante messieurs, onzième tour (quarts de finale) : Jacky Lamblin, 15/5, bat Paul Genson, 30, 6/3 6/2 ; Nicolas Moutinho, 30, bat Jacques Amat, 15/5, par forfait ; Philippe Bouriane, 15/5, bat Franck Besse, 15/5, 6/2 6/3 ; Mickaël Pécaud, 30, bat Christophe Dupuis, 15/5, 7/6 6/4.

Les lauréats seront récompensés vendredi 20 décembre à 19 h avant la soirée festive de Noël qui débutera vers 19 h 30 au club-house.

Championnat du Périgord.

Dimanche 15 décembre à Madrazès, pour sa deuxième rencontre, l'**équipe dames** recevait Le Bugue et s'est nettement inclinée 1 à 5 face à une formation prenable. Victoire en simple d'Apolline Walczack au jeu décisif de la troisième manche.

Equipes jeunes.

Samedi 14 à la mi-journée, les deux formations **minimes** (13/14 ans) recevaient.

Sarlat 1 a perdu 0 à 3 face à Coux-et-Bigaroque qui n'a laissé que quatre jeux aux jeunes Sarladaises.

Sarlat 2 l'emporte 3 à 0 contre Coulounieix-Chamiers 1. Pierre-Henri Rouchon et Léo Tréfeil (perfé à 30/4) gagnent les deux simples. En double, victoire à suspense dans le double de Pierre-Henri et Clément Cheyrou.

L'équipe des **15/16 ans** accueillait le TC Vallée de Beauronne-Ace et a gagné 3 à 0. Victoires en simple de Paul Genson et de Tristan Cauvin et en double de la paire Maxime Boissonnade/Paul.

Canoë-kayak

Castelnaud-en-Périgord Kayak-club

Le week-end des 14 et 15 décembre à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt se déroulait la dernière course jeunes de l'année en canoë-kayak. Cette épreuve regroupait tous les jeunes des clubs du département.

Course à pied. Les kayakistes devaient parcourir un circuit de 3,4 km pour les minimes et de 1,3 km pour les benjamins et poussins.

En **minimes garçons**, on notera la belle victoire de Bilal Molène et la superbe performance de Mathis Saulière qui termine deuxième.

En **minimes filles**, Line Pouget monte sur la première marche du podium.

Chez les **benjamins**, Ayma Grenesche se classe première.

Chez les **poussins**, Mattéo Keller finit deuxième et Alexian De Brito troisième.

Kayak. Un parcours long et physique les attendait. Cette fois-ci il s'agissait d'embarcations de type descente, rapides mais instables.



Line Pouget

En **minimes filles**, Line Pouget confirme sa progression et remporte l'épreuve.

En **minimes garçons**, Mathis Saulière termine premier, Aubin Petit deuxième, Bilal Molène quatrième, Pierre Grenesche cinquième, Nino Jougllet-Marcus huitième et Robin Puyrabaud, pour sa première course, se classe dixième.

Canoë.

Edouard Berteaux se hisse à la première place.

En **benjamins**, Ayma Grenesche conclut sa journée en finissant deuxième.

En **poussins**, Mattéo Keller décroche la deuxième place et Alexian De Brito la quatrième.

Tir

Sarlat tir Périgord Noir Championnat de France ISSF et AU

Sélections départementales

Les tireurs du STPN ont continué leur entraînement tout au long du mois de novembre en vue de la préparation aux sélections départementales du championnat de France qui se tiendra en février à Besançon. Toutefois certains ne délaissent pas pour autant les autres disciplines, même en ces journées d'automne plutôt fraîches.

Challenge hunter loisir au Lardin-Saint-Lazare du 2 novembre.

Accompagné de trois adultes, Alexis Bonneau s'est invité parmi les habitués de ces disciplines du challenge du Lardin, toujours organisé dans la bonne humeur et la convivialité. Tireur confirmé en carabine 10 m, ce jeune cadet s'offre un joli palmarès. En carabine hunter loisir 50 m il conclut son match à la deuxième place, en carabine 100 m optique son score le classe à la cinquième place et enfin en carabine 100 m ouvert il obtient la moyenne comme à l'école avec 153 points sur 300.

En carabine hunter loisir, Nathalie B. se classe quatrième ex aequo avec 230 points, tandis que Laurent B. termine deux places devant Alexis avec 162 points. Le palmarès ne serait pas complet sans le score du coach, Thierry Pouget, qui finit septième en carabine hunter, onzième en carabine 100 m ouvert et dixième en carabine 100 m optique.

Rendez-vous est pris le samedi 18 janvier en fin de journée pour la troisième étape qui aura lieu toujours à l'ATV au Lardin.

Challenge des 9 et 10 novembre.

Une délégation de neuf tireurs s'était rendue au stand de Brive pour son challenge annuel. Comme à l'habitude, bonne ambiance pour cette compétition amicale très fournie en tireurs.

Palmarès du STPN.

Carabine.

Poussins : 2^e, Octave de Bertolli.
Dames 2 : 1^{re}, Nathalie Faucher.
Seniors 1 : 2^e, Nicolas Vèze.
Seniors 2 : 6^e, Thierry Pouget.

Pistolet.

Minimes garçons : 1^{er}, Damien Lassignardie. **Cadettes :** 1^{re}, Clarisse Faucher. **Dames 2 :** 4^e, Nathalie Faucher ; 5^e, Véronique Philippe. **Seniors 2 :** 8^e, Laurent Buron.

Les jeunes, Damien et Octave, terminent deuxième en équipe, un bon match pour ces deux tireurs prometteurs. Ils repartiront les bras chargés de médailles, de coupes et de cadeaux, comme le veut la tradition briviste.

Circuit national de Tarbes, les 21 et 22 novembre.

Malgré les flocons de la veille, trois jeunes filles et un cadet ont participé à l'une des épreuves du circuit national de Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées.

Fidèles à leurs résultats, elles ne laisseront échapper que la première place à Alison Gallien, récente licenciée du TSL de Libourne et membre du collectif France juniors à Talence.

Pistolet 10 m : 2^e, Justine Buron ; 3^e, Charlotte Buron, 342/400 ; 4^e, Clarisse Faucher, 335/400.

Carabine 10 m : 4^e, Alexis Bonneau, 576/600. Un bon résultat qui sera confirmé sur d'autres compétitions tirées depuis cette date.

Cette étape permet aux trois jeunes filles d'être présentes au classement national : Justine termine vingtième, Charlotte trente-troisième et Clarisse trente-huitième. Une belle performance. Alexis n'étant pas encore classé par manque de participation aux compétitions régionales.

Championnat de France ISSF et AU, sélections départementales, les 30 novembre et 1^{er} décembre.

Quatre-vingt-seize tirs auront eu lieu sur le week-end : douze en arbalète field 18 m, quarante-quatre en pistolet 10 m, deux en pistolet vitesse, quatorze en pistolet standard et vingt-quatre en carabine 10 m.

La sélection départementale, arbalète field 10 m se tirait à Saïgnac-Eyvignes, au complexe sportif mis à disposition par la communauté de communes du Salignacois.

Sans surprise, les premières places seront purement sarladaises, et plus particulièrement celles des jeunes avec une première place pour Alexis B., 505 points sur 600, et deuxième Clément Pia, 441/600 points. Dans les catégories adultes, les places d'honneur seront tenues par des tireurs locaux d'une autre sélection, laissant toutefois une troisième place à Nathalie Faucher en vétérans dames. Thierry Pouget et Gilbert Blanchard finissent respectivement quatrième et cinquième.

Le STHT accueillait la partie pistolet et carabine 10 m au stand de Tourtoirac.

Pistolet 10 m : 1^{re}, Charlotte B., 373/400 ; 2^e, Clarisse Faucher, 330/400. Une contreperformance due à un rhume plutôt sévère. Devenu cadet depuis le début de la saison, Corentin Cegalera s'offre une belle première place avec 462/600, tout comme Justine B. qui termine également première en juniors filles.

Chez les dames, Nathalie F. et Véronique P. se classent troisième et sixième. Un gros rhume ayant également raison de la volonté de Véronique. Pour les seniors, Frédéric B. remporte la troisième place avec un bon score de 559/600, tandis que Laurent B. finit huitième.

Pistolet standard : Charlotte et Justine B. se disputent la première place et c'est Charlotte qui l'emporte avec trois points d'avance sur sa sœur. Nathalie F. réalise le doublé d'une première place en standard et vitesse, tandis que Véronique termine deuxième en standard. Frédéric B. et Laurent B. finissent également deuxième dans cette discipline, chacun dans sa catégorie.

Carabine 10 m : Alexis B. ne partage pas. Après son match en arbalète field il termine de nouveau premier en carabine 10 m et s'offre le luxe de réaliser le troisième score de la compétition avec 566 points. Meilleurs scores réalisés par Thibaud Madec du STHT avec 588 points en juniors garçons et par Olivier de Saint-Etienne du ST Périgéux avec 582 points en seniors.

Chez les dames, Nathalie F. complète son palmarès avec une première place tandis que Nathalie B. se classe deuxième, tout comme Gilbert Blanchard dans sa catégorie.

À l'issue des autres matches aquitains, chacun connaîtra sa qualification ou non pour les sélections régionales à Bordeaux.

Judo

Noël au Judo ju-jitsu sarladais



Samedi 14 décembre, c'est avec beaucoup d'impatience que les deux cents judokas attendaient le passage du père Noël.

Durant une heure, petits et grands ont effectué un entraînement commun, et les parents les plus courageux ont même pu se mesurer à leurs enfants. Le respect était de rigueur, mais – il faut bien le dire – ce sont les enfants qui ont gagné !

Le moment d'émotion fut la remise du grade de ceinture noire 3^e dan à René Loupy par Patrick Vilatte, ancien président du club et vice-président de la ligue d'Aquitaine.

Ce dernier a tenu à retracer rapidement le parcours de judoka de René en soulignant que si l'on peut parler de longévité, car il vient d'obtenir ce grade à l'âge de 77 ans, il faut surtout retenir sa fidélité à son club d'origine, car après avoir pratiqué sur de nombreux tatamis dans le monde au travers de sa carrière professionnelle, c'est à Sarlat qu'il est revenu pour grimper dans la hiérarchie du judo. Ce redoutable compétiteur a fait honneur à son grade de ceinture noire en devenant moniteur. En formant de nouveaux judokas, il pourra donner à autrui ce que le judo lui a apporté.

Après le salut dirigé de main de maître par René est apparu un personnage vêtu mais d'un habit rouge. Le père Noël était là comme promis avec une hotte bien remplie. Chaque participant est reparti avec un sac à dos aux couleurs du club et pour les plus jeunes un petit matériel scolaire aux insignes du judo pour rappeler que même pendant les vacances il ne faut pas oublier l'école et le judo.

Pour clore la soirée, le président Laurent Zarattin a invité toute l'assemblée au traditionnel pot de l'amitié.

Tennis de table

Fin de la première phase pour les Sarladais

Pour la dernière journée de cette première moitié du championnat, les équipes du Tennis de table sarladais jouaient sans grands enjeux.

En régionale 3, **l'équipe 1** s'est largement imposée 12 à 2 à Lalinde ; elle termine ainsi à la troisième place. Trois victoires pour Freddy Bretaudeau et pour Erwan Huiban, deux pour Jean-Michel Prévost et pour Hervé Delhaye, et victoires en double des paires Bretaudeau/Prévost et Delhaye/Huiban.

Elle peut espérer une poule plus abordable pour la seconde phase et une montée possible.

En D1, **l'équipe 2** s'est inclinée 6 à 8 dans un match de classement

à Coulouneix ; elle finit sixième sur douze. Deux victoires pour Yoann Boutot et pour Antoine Vauquelin, une pour Gilles Dempure et victoire du double Boutot/Vauquelin.

L'objectif de la seconde phase sera de jouer le haut du tableau.

En D2, **l'équipe 3** a aussi perdu dans un match sans enjeu sur le score de 4 à 10 contre l'ASPTT Périgéux 4 ; elle cède sa quatrième place à l'adversaire du jour pour terminer cinquième. Une victoire pour Théo Bretaudeau, Pascal Jugie et Thomas Faugère, et victoire du double Faugère/Jugie.

L'équipe 4 se déplaçait chez le coleader et n'a pas pu rivaliser, défaite 0 à 14.

La 3 et la 4 continueront de viser le maintien.

L'équipe 5 était exempte en D3.

La première phase s'achève avec des objectifs atteints pour toutes les équipes. Elles pourront viser plus haut en 2014...

Cyclotourisme

Cyclotourisme sarladais

Circuits des 24 et 27 décembre

Départ de Sarlat sur le parking de la gare des voyageurs à 13 h 30.

Mardi 24. Parcours libre. Joyeux Noël à tous !

Vendredi 27. A, B et C, environ 52 km : Sarlat, les Presses, la Borne

120, Saint-Geniès, remonter au croisement RD 48/RD 704, RD 48 vallée de la Beune, Cap Blanc, croisement RD 48/RD 47, RD 47, Rivaux, Sarlat.

Randonnée

Club de randonnées Dordogne-Lot

Sortie du 20 décembre

Thonac. Christian Dubois, tél. 05 53 50 70 71, propose une randonnée vallonnée de 18 km, 6 h 30 environ.

Belle balade au Pays de l'homme avec le parc du Thot, les hameaux du But et du Chazal, le bourg de Fanlac, le château d'Auberoche, les étangs de Fongrands et la tour de la Vermondie.

Prévoir un pique-nique.

Rendez-vous à 9 h 15 sur la place du Marché-aux-Noix à Sarlat ou à 10 h sur la place de la salle des fêtes de Thonac.

du 14 DÉCEMBRE au 4 JANVIER

MARCHÉ DE NOËL DE SARLAT

places de la Grande Rigaudie et du 14 Juillet

LES TEMPS FORTS

- Présence du Père Noël
- Danse du dragon
- Démonstration d'arts martiaux
- Ateliers de jeux chinois
- Les contes de Noël autour du monde
- Danses des sabres et danses chinoises
- La patinoire en glace

Point d'accès au droit Une fréquentation en hausse

Il a ouvert fin 2011. Son but : réduire le fossé entre la justice et les habitants



Aux côtés de Michèle Laval, employée communale, de la chef greffière du tribunal Sylvie Pinquier et d'autres fonctionnaires du ministère de la Justice, Jean-Jacques de Peretti et Corine Panetta ont fait le bilan de deux ans de fonctionnement du Point d'accès au droit

(Photo GB)

Le comité de pilotage du Point d'accès au droit (PAD) de Sarlat s'est réuni le 13 décembre au matin dans ses locaux, au palais de justice, place de la Grande-Rigaudie à Sarlat. Le maire Jean-Jacques de Peretti était présent aux côtés de la présidente du Conseil départemental d'accès au droit, Corine Panetta*, de Michèle Laval, employée communale animatrice du PAD, et de fonctionnaires du ministère de la Justice.

Un bilan de l'activité a été réalisé. 400 personnes ont été reçues au PAD de Sarlat entre janvier et novembre 2013. 91 permanences se sont tenues pendant ce laps de temps. L'activité est donc en hausse car, en 2012, 87 permanences avaient eu lieu et 393 personnes avaient été reçues.

En 2013, les principaux sujets abordés par les visiteurs du PAD furent le droit de la famille (questions sur le mariage, le divorce...), à 78 reprises. Suivent le droit du travail (75 visites), le droit des victimes (31), les successions (18), la consommation (16), le logement (16), le droit des mineurs (10), le surendettement (7)...

Etre à l'écoute.

" Nous avons fait un effort important ", a rappelé Jean-Jacques de Peretti. La commune fournit les locaux et met à disposition une fonctionnaire qui assure l'ouverture du PAD trois jours par semaine.

Avoir affaire à la justice est rarement une partie de plaisir. Corine Panetta a loué les efforts accomplis par Michèle Laval, qui " oriente les personnes en fonction de leurs difficultés. Elle a des capacités d'écoute

importantes, une qualité que recherche beaucoup le public. "

Deux ans après sa création, l'utilité du PAD n'est plus à démontrer. Son ouverture toute la semaine est même préconisée par certains intervenants... Le maire tranchera.

Le PAD concerne tout l'arrondissement de Sarlat, soit 75 000 habitants et 1 921 km². Il existe un PAD à Terrasson-Lavilledieu mais il ne propose que trois permanences par mois et ne dispose pas d'un accueil physique.

Guillem Boyer

* Elue à cette fonction en tant que présidente du tribunal de grande instance de Périgueux.

Infos pratiques

Ouvert chaque mardi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30 (18 h 30 le mercredi).

Permanences : avocats, huissiers, notaires, conciliateur de justice, Centre d'information des droits des femmes et de la famille, Inspection du travail, Association d'aide aux victimes d'infractions pénales, Union départementale des associations familiales. Le délégué du procureur de la République y reçoit également les justiciables.

Le planning est disponible au secrétariat, joignable par téléphone au 05 53 31 83 47. Consultations gratuites. Accès à Internet.

Le point d'accès au droit sera fermé du 26 décembre au 6 janvier.

Les maires et les lois



Sylvie Colomines (conciliatrice de justice), Claude Rey (directeur de l'Union départementale des maires), Corine Panetta, Patrick Aldrin (adjoint au maire de Sarlat), Benoît Aumettré (service Assainissement du conseil général) et Sylvain Fercocq (notaire)

(Photo GB)

Dans une commune rurale, le maire est souvent sollicité en sa qualité de représentant de la loi. Les habitants viennent lui exposer des problèmes parfois difficiles à résoudre. Il ne dispose pas d'une équipe de juristes pour y faire face.

N'ignorant pas ces soucis quotidiens, la présidente du Conseil départemental d'accès au droit, Corine Panetta, a décidé d'aller à la rencontre des maires des quatre

arrondissements de la Dordogne. Un courrier a été envoyé aux premiers magistrats de celui de Sarlat. Une trentaine d'élus étaient présents le 13 décembre en début d'après-midi salle Pierre-Denoix. Corine Panetta était entourée de plusieurs intervenants chargés d'évoquer un des thèmes choisis par les élus eux-mêmes.

Le classeur de l'accès au droit leur a été distribué. Il comprend un

certain nombre d'informations pratiques sur les différents sujets auxquels se confronte le maire.

Il fut donc question de l'assainissement, des servitudes, des tutelles, des troubles du voisinage et du conciliateur. D'autres rencontres auront lieu en 2015, mais elles seront organisées sous la forme d'ateliers thématiques.

GB

En raison de Noël, le bouclage du journal est avancé au **mardi 24 décembre**.

Textes et publicités devront être transmis **lundi 23 à 17 h dernier délai**.

Samedi
21
décembre

Terrasson-Lavilledieu

20 h 30 - Abbaye de Saint-Four
Entrée : 12 €

Tony Bram's Soliste, direction Mathias Navalon
Participation et organisation de la Concorde terrassonnaise

Concert

TONY BRAM'S
Gospel Voice

6 musiciens 3 chanteuses Lindle Dono Karine

Gourdon - Lot

15 h - Eglise des Cordeliers
Entrée : 12 €

Dimanche
22
décembre

Organisation Galas Productions Souillac